MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1916 — 5 CENTIMES LE NUMERO — 3e ANNEE. — N. 268.

L'ÉCHO DE LA PRESSE

INTERNATIONALE

JOURNAL BELGE D'INFORMATIONS

PARAISSANT TOUS LES JOURS

REDACTION ET ADMINISTRATION
20, RUE DU CANAL, 20
BRUXELLES

PRIX DES ANNONCES :
Petites annonces, la ligne . . . . . fr. 0.25
Réclame avant les annonces, 4e page. . . . » 0.40
» » » 3e » . . . » 1.00
Faits divers . . . . . » 1.50
Nécrologie . . . . . » 1.50
ON TRAITE A FORFAIT

Adresser les lettres et communiqués à la Rédaction.
Les annonces et demandes diverses à l'Administration.

Les Belges en Transylvanie

En 1029, une grande famine désola en partie le royaume des Madgiars. Des Hongrois fuyant le fléau arrivèrent à Liége et y furent bien accueillis par le prince-évêque ; mais vingt ans plus tard, ils voulurent retourner dans leur patrie et ils furent accompagnés par des colons liégeois. En 1050, le roi André Ier, qui savait l'accueil que ses sujets avaient reçu jadis dans la cité mosane, leur fait un accueil non moins bienveillant et leur donne, pour s'y établir, un territoire dans le diocèse d'Erlau. Ils y transportèrent leurs mœurs et y gardèrent l'usage du wallon pendant très longtemps. En effet, le chroniqueur liégeois Jean de Stavelot nous en rapporte une preuve curieuse : en 1447, quatre siècles après le départ des colons liégeois, des pèlerins hongrois vinrent à passer par Aix-la-Chapelle. Leur langage frappa les habitants par ses ressemblances avec le parler liégeois ; sur le conseil qu'on leur donna, ces Hongrois poussèrent jusqu'à Liége où ils furent acueillis fraternellement. Sur leur demande, on fit des recherches dans les annales et dans les archives de la ville, et on y trouva trace évidente de la vieille émigration wallonne de 1050. Les pèlerins hongrois en emportèrent le témoignage écrit qu'ils rapportèrent dans leur patrie, avec la bénédiction du prince-évêque et le salut du magistrat de Liége. Cette colonie d'Erlau fut puissante et prospère : mais elle disparut plus tard sans doute durant les guerres qui désolèrent la contrée vers 1650.

Mais les colonies belges furent surtout nombreuses sous le règne de Geisa II entre 1141 et 1160 ; la dépopulation de la Haute-Hongrie obligea le roi à appeler les étrangers. Il le fit par l'entremise des prêtres et des couvents flamands et saxons. Les Belges s'y fixèrent, en 1143, dans le comitat de Zips. Ce fut là sans doute un établissement partiel des colons flamands qui se rendirent, à la même époque, en Transylvanie. La tradition leur attribue la fondation de vingt-quatre villes qui, en 1204, formèrent une fédération. L'invasion mongole de 1241 ravagea tout, mais les colons revinrent et relevèrent les ruines. Trente ans plus tard, le roi Etienne V leur accorde de grands privilèges ; ils jouissent de grandes institutions et de la faculté de faire usage du droit flamand. Leur commerce s'étendit rapidement au loin : la filature, la draperie, le travail minier furent leur apanage. Mais malheureusement la Confédération fut brisée à partir de 1412 par la cession de treize villes à la Pologne. Petit à petit le caractère flamand disparut des âmes et des choses et les colons belges ne furent plus que des Hongrois. Une autre colonie flamande fit son apparition vers 1216, dans le district de Batar.

De même et à la même époque, des colons de Flandre, au nombre de plusieurs milliers, dit Schlözer, s'établirent en Transylvanie. Comme en Allemagne, ils y peuplèrent et y défrichèrent des déserts. Plus tard, cette colonie prospéra au point de comprendre, dit-on, trois cent mille individus. La tradition leur attribue, dans leur solitude, la construction de sept châteaux, destinés à les protéger contre les incursions ennemies. Six cents ans plus tard, ils étaient encore là, mais ils finirent enfin par être absorbés par la nation hongroise.

Carnet d'un curieux

J'ai reçu la lettre suivante, que je me fais un devoir de reproduire :

Mon gamin, âgé de trois ans, fréquente l'école gardienne communale n° 6, de la rue des Eburons. Le premier jour, tous les enfants reçurent une couque et un gobelet de phosphatine, seulement, à partir du second jour, il n'y eut plus que les enfants des chômeurs qui bénéficièrent de cette faveur. Il appert de ce qui précède que mon enfant est privé de sa couque scolaire parce que je ne suis pas chômeur. Or, je tiens à faire remarquer que, quoique ne voulant pas dépendre de l'Assistance publique, je travaille pour un salaire dérisoire, comme beaucoup d'ailleurs, et que je gagne juste assez pour nourrir petitement les miens — trop pour mourir, trop peu pour vivre. — Ma situation n'est guère meilleure que celle d'un chômeur. Pourquoi fait-on une distinction entre mon enfant et celui d'un sans-travail? Suppose-t-on peut-être que mon gosse soit mieux nourri? Pourtant, si vous saviez les pleurs que je récolte quand je demande à mon bambin de trois ans s'il a reçu sa couque...

Depuis quelques jours voilà la quatrième réclamation que je reçois concernant la distribution des couques scolaires! Il faudrait pourtant que cela cesse!

J'ai dit et je le répète : Tous les enfants indistinctement, dans toutes les écoles, ont droit à la couque offerte par l'Œuvre Nationale.

Il importe de dire, une fois pour toutes, qu'aucun instituteur ni aucune institutrice, pour quelque raison que ce soit, ne peut priver les enfants de ce réconfort matinal.

Je connais les instructions qui ont été données à cet égard et je m'étonne qu'elles ne soient pas appliquées à la lettre!

A vous, mes chers petits gosses, qui aimez votre couque, je déclare que vous devez la recevoir... Si on vous en privait, dites-le moi, je vous promets de tailler ma plume! G. RED.

A propos de loyers

A Mme S...

Au début de la guerre il y eut un souffle d'humanité, d'équité parmi les juges appelés à trancher les multiples difficultés que soulevait la fameuse querelle des propriétaires et des locataires. Il semble à présent que la sévérité, l'application du droit strict sévissent à nouveau dans certains prétoires de justice de paix ou mieux du tribunal d'arbitrage.

Pas un jour ne s'écoule sans que des lettres éplorées de pauvres diables viennent nous demander un appui hélas inutile!

Voici une femme dont le gain s'élève à quelques francs par semaine et qui ne bénéficie pour cela même d'aucun secours; elle doit se nourrir et supporter la charge d'une mère âgée infirme. Après avoir réglé jusqu'alors le montant du loyer, au milieu de sacrifices, au milieu d'exigences de plus en plus pressantes de la vie, elle se trouva un jour dans l'impossibilité de s'exécuter... Oh! minute d'effarement! Que l'on se représente le trouble, l'épouvante de celui qui a toujours tenu ses engagements au mépris de son intérêt immédiat et que la force des choses contraint de répondre par un refus à un créancier qui va se révéler impitoyable.

Ne plus avoir un sou dans sa mansarde, claquer des dents par la faim, ne savoir pas de quel côté tourner un regard d'imploration pour rencontrer un appui, être exposé à voir mettre son maigre mobilier sur le carreau... Misère!

Nous avons soutenu parfois les petits propriétaires lorsqu'ils l'ont mérité : nous reconnaissons que nous avons trouvé également chez eux des êtres inaccessibles à la pitié, durs comme des plébéiens parvenus à l'égard de leurs débiteurs dont la situation eût dû les émouvoir. Ils les ont inquiétés, menacés, poursuivis et pour trente francs, ils ont fait jeter à la rue des pauvres pour qui l'existence d'aujourd'hui constitue un martyre.

Les juges condamnent trop souvent dès qu'il y a apparence de gain, si minime soit-il, chez le locataire. Des charges croissantes pèsent sur le travailleur de bonne volonté; son salaire est fortement réduit et avant d'ordonner le déguerpissement immédiat des lieux un peu de mansuétude, d'équité, l'amour moins vif du droit strict apporteraient moins de souffrances à côté de celles qui nous assaillent dans une proportion variée.

Pourquoi donner au chômeur — à juste titre du reste — de larges délais et se montrer inexorable à celui qui bravement s'est mis à la tâche s'efforçant d'assurer le pain à sa famille?

Ce laborieux touchera 60 ou 75 francs par mois ; il ne coûtera rien à la communauté, au contraire. Combien d'embarras financiers le tracasseront! En outre, le propriétaire alléché par ce gain modique apparaît *quaerens quem devoret*... Gain fondu pourtant en un clin d'œil par les nécessités urgentes!

Les juges statuent suivant les cas particuliers; tous, proclamons-le, tous sont animés du désir de bien faire et d'accorder les parties. C'est un devoir délicat à remplir et où il paraît qu'il est préférable de s'appuyer sur l'équité et non sur le droit sec, sur des sentiments de bonté, au lieu de l'interprétation froide de la loi.

Lorsque la misère, traquée par des créanciers avides, en l'espèce certains propriétaires, frappe à notre porte et qu'on aperçoit l'étendue de ses ravages, le cœur s'emplit d'une pitié immense et tous les raisonnements tombent comme du bois mort en sa présence ; spontanément des paroles de justice tombent des lèvres, non pas de cette justice étriquée dans des textes, mais bien de celle qui plane au-dessus des Codes et vers laquelle nous aspirons d'instinct. Aussi, serait-il bon que ceux que l'on a investis de la mission de rendre des décisions dans ce domaine si épineux des loyers, aillent écouter parfois les voix de douleur, qui retentissent plaintivement dans les mansardes et les taudis dont on veut arracher les tristes occupants. Le Droit prendrait vie au bruit de ces plaintes et à la vue des détresses ; moins de lettres de locataires sans ressources couvriraient nos tables de rédaction. Quand finira donc cette époque de sang et de larmes?

Petite Chronique

Que de lapins!

La mode est à l'élevage du lapin. De toutes parts on signale la constitution de sociétés, de ligues, de syndicats ayant pour but la cuniculture. Voici que la Ligue Nationale du Coin de Terre, que M. Firmin Lambeau préside avec tant d'activité, va à son tour entrer dans le mouvement. Elle vient de décider d'appeler l'attention de ses colons sur l'élevage des lapins, qui permet d'utiliser les déchets et qui apporte un élément précieux à l'alimentation des classes ouvrières. Elle s'occupe de faire rédiger une courte notice pour vulgariser les notions indispensables à cet élevage. Elle va, au surplus, organiser des expositions-ambulantes de « clapiers types » que les ouvriers pourront facilement imiter de façon à favoriser l'élevage et à améliorer les conditions dans lesquelles les lapins sont gardés.

La Ligue du Coin de Terre a groupé à ce jour 60,836 familles. Si toutes se mettent à élever des lapins, la cuniculture va connaître de beaux jours. Que de lapins en perspective...

—×—

Le saviez-vous?

L'usage du tabac introduit chez nous en 1559 par Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, fut à ses débuts interdit presque partout dans l'ancien monde. Jacques Ier, roi d'Angleterre, fit pendre Raleigh, qui avait introduit la pipe et menaça de la potence les fumeurs et les priseurs. En Perse, on les condamna, selon le cas, à avoir le nez ou la lèvre coupés. En Russie, on les punissait de la bastonnade. Richelieu mit sur cette denrée nouvelle un impôt.

— Un singulier préjugé, indéracinable du cœur de la classe ouvrière, au Japon, fait considérer le travail du cuir comme vil et abject. Seuls, les Aïnos, descendants des tribus sauvages de l'île Yeso, consentent à se livrer aux industries du cuir et s'en sont fait une spécialité.

Nous donnerons demain une belle carte de la région de la Somme.

LA GUERRE

Communiqué officiel allemand

BERLIN, 26 septembre. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Front des armées du feldmaréchal-général prince royal Rupprecht de Bavière :

Hier, quatrième journée de la grande lutte engagée de l'Ancre à la Somme entre les deux artilleries, l'infanterie anglo-française a déclanché une attaque simultanée. Commencé à midi, le combat s'est continué aussi pendant la nuit, sans rien perdre de sa violence. Entre l'Ancre et Eaucourt-l'Abbaye, l'assaut de l'ennemi a été écrasé par notre feu, ou s'est écroulé dans le sang devant nos lignes.

Il convient de reconnaître que nos adversaires ont remporté des succès à l'est d'Eaucourt-l'Abbaye et aussi de Gueudecourt à Bouchavesnes, où ils ont pris possession des villages situés sur cette ligne, mais, avant tout, il faut rendre hommage à nos héroïques troupes, qui, sur ces champs de bataille, tiennent tête à l'ensemble des principales forces anglo-françaises et à l'action d'un formidable matériel de guerre, à la production duquel le monde entier a concouru pendant le longs mois. Près de Bouchavesnes et plus au sud, jusqu'à la Somme, les Français ont échoué dans leurs assauts, renouvelés bien des fois et qui leur ont coûté d'énormes sacrifices.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Front des armées du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière :

Près de Manajov, d'importantes forces ennemies ont complètement échoué six fois de suite dans leurs assauts; elles ont essuyé les plus lourdes pertes sanglantes. Près de Borguny (à l'ouest de Krevo), un de nos aviateurs, ayant soutenu un âpre combat contre un avion russe du plus grand modèle, a fini par l'abattre. Dans la même contrée, un monoplan russe a également été descendu dans un combat aérien.

Front des armées du général de la cavalerie archiduc Charles :

Dans le secteur de la Ludova, nous avons encore repoussé de violentes attaques ennemies, de même que des poussées partielles tentées plus au sud.

Théâtre de la guerre en Transylvanie.

Dans le secteur de Hermannstadt (Nagy Szeben), nos troupes continuent à attaquer avec succès. A droite et à gauche du front de combat allant du défilé de Szurduk à celui de Vulkan, des troupes roumaines ont occupé les hauteurs de la frontière. Les défenseurs des défilés ont repoussé toutes les attaques, mais au cours de cette nuit, ils ont reçu l'ordre de se replier.

Dans les Balkans.

Front des armées du feldmaréchal-général von Mackensen :

Sur le front, rien de particulier. Nos dirigeables et nos aviateurs ont, de nouveau, attaqué Bucarest.

Front de Macédoine :

Le 24 septembre, à l'est du lac Prespa, combats peu importants tournant à l'avantage des troupes bulgares; des deux côtés de Florina, luttes d'artillerie, violentes par endroits.

Communiqué officiel autrichien

VIENNE, 26 septembre 1916. (Communiqué d'hier à midi.)

Front de l'Est.

Front roumain :

Entre les défilés de Szurduk et de Vulkan, nous avons fait échouer des poussées roumaines. En Transylvanie, activité assez vive sur le front est.

Front des armées du général de la cavalerie archiduc Charles :

Au nord et à l'est de Kirlibaba, l'action est stationnaire. Dans la région de la Ludova, les Russes ont, de nouveau, attaqué sans succès. Au nord-est de Lipnica Dolna, l'ennemi a assailli les positions des troupes turques. Il a été repoussé partout ; dans un secteur, il a fallu l'expulser par une contre-attaque.

Front des armées du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière :

Hier au soir, les Russes ont encore tenté de rompre nos lignes au nord de Perepelniki. Leurs efforts n'ont obtenu aucun résultat; leurs pertes sont lourdes.

Front italien.

Sur le front du territoire du littoral, l'artillerie ennemie a, au cours de l'après-midi, déployé une activité plus vive dans certains secteurs. Pendant la nuit, un dirigeable survolant notre ligne de front a lancé quelques bombes sur les environs de Comon, sans cependant causer de dégâts. Sur le front des Alpes de la Fassana, deux bataillons de chasseurs alpins profitant de l'obscurité, ont attaqué le secteur Gardinal-Cima Buse Alta, que l'artillerie ennemie avait violemment pris sous son feu pendant la journée. Après un corps à corps acharné, les Italiens ont été repoussés avec de grosses pertes sanglantes. D'autres troupes ennemies ont cherché à s'approcher de Forcella di Goldose. Nous avons fait prisonniers 52 chasseurs alpins, dont un officier. Aux abords du Monte Cimone, quelques Italiens ensevelis, l'autre jour, à la suite de l'explosion de la mine que nous avons fait sauter, se trouvent encore vivants dans les excavations de la montagne; vingt-quatre d'entre eux ayant réussi à se libérer eux-mêmes se sont rendus à nous. Les autres appellent au secours, mais leur artillerie tenant la position sous son feu, il ne sera possible de les sauver que si l'ennemi accepte la suspension d'armes localisée que, cédant à des considérations d'humanité, nous lui avons proposée.

Front du Sud-Est.

Sur le front des troupes austro-hongroises, rien de nouveau.

Communiqué officiel bulgare

SOFIA, 26 septembre. (Communiqué du 25 septembre.)

Front de Macédoine :

Sur le front entre Lerin et la hauteur de Kaïmaktschalan, vive activité d'artillerie. L'infanterie ennemie a échoué dans une tentative de se porter en avant sur toute la ligne de front. Dans la vallée de la Moglenitza, petits combats d'infanterie, terminés à notre avantage. Sur les deux rives du Vardar, canonnades peu intenses. En lançant des grenades incendiaires sur la ville de Doiran, l'artillerie ennemie y a provoqué un incendie. Le calme règne au pied de la Belasitza Planina.

Front de la Struma :

Vifs combats d'artillerie. Les détachements ennemis ont tenté de s'avancer sur la rive gauche du fleuve à l'est d'Orliak; cette tentative n'a pas réussi. Au combat du 23 septembre, rien que devant le village de Dolnokanradjovo, l'ennemi a laissé sur le terrain plus de 400 tués. Le calme règne sur le littoral de la Mer Egée.

Front roumain :

Le calme règne le long du Danube. Dans la Dobroudja, nos troupes ont gagné du terrain sur leur flanc droit et occupé la ligne d'Amzartch à Perveli. L'ennemi s'est retiré vers le Nord. Sur le restant du front, canonnades et fusillades peu intenses. Le calme règne sur le littoral de la Mer Noire.

Communiqué officiel turc

CONSTANTINOPLE, 26 septembre 1916. (Communiqué du 23 septembre ; arrivé en retard.) Le Quartier général mande : Sur le front de Felahié, luttes d'infanterie avec emploi de grenades à main, de part et d'autre. Front de Perse: Des détachements ennemis, qui essayaient d'aborder nos troupes cantonnées à Coridjan, ont été repoussés à trente-cinq kilomètres au nord de Hamadan. Nous avons occupé la localité de Bané. Front du Caucase : A l'aile droite, escarmouches et, par endroits, combats d'artillerie. Nos patrouilles d'éclaireurs ont fait un certain nombre de prisonniers. Des autres fronts, on ne signale rien d'important. Près d'Enghezi, le 21 septembre, nos troupes ont efficacement coopéré à repousser les vigoureuses attaques des troupes roumaines.

CONSTANTINOPLE, 26 septembre 1916. (Communiqué du 24 septembre). — Le quartier général mande : Sur le front du Caucase, à l'aile droite, escarmouches comme à l'ordinaire, et canonnades intermittentes. Des pillards ennemis qui, le 22 septembre, avaient débarqué aux environs de la presqu'île d'Akyol, sous la protection de quelques avions, ont été chassés non sans essuyer des pertes. D'après les derniers rapports, nous avons infligé d'assez grosses pertes à l'ennemi, au moment où nous le forçâmes à se retirer de la source de Tavale, à l'est de Suez. A cette occasion, nous nous sommes emparés d'un riche butin qu'il abandonna dans sa retraite. Sur les autres fronts, aucun événement important.

Communiqué officiel français

PARIS, 25 septembre (3 heures de l'après-midi). — Sur le front de la Somme, vives actions d'artillerie au cours de la nuit dans différents secteurs au nord et au sud de la rivière. Sur la rive droite de la Meuse nous avons aisément repoussé une attaque ennemie sur un de nos ouvrages à l'est du bois de Vaux-Chapitre. La lutte d'artillerie continue intense dans le secteur Thiaumont-Fleury-Vaux-Chapitre.

Aviation : Des avions ennemis ont jeté hier vers huit heures trente du soir une dizaine de bombes sur la région de Lunéville. Une femme a été légèrement blessée. Les dégâts matériels sont insignifiants. Dans la journée d'hier un avion ennemi attaqué par un des nôtres est tombé désemparé au nord de Misery. Trois autres appareils sérieusement touchés ont été contraints d'atterrir dans la nuit du 24 au 25. Douze de nos avions ont lancé 98 obus sur ce village et la gare de Guiscart. Dans la même nuit, sept de nos avions ont lancé 58 obus de 120 sur les usines de Thionville et de Rombach et sur la gare d'Audun-le-Roman. Un incendie a été vu à Rombach à la suite du bombardement.

PARIS, 25 septembre (11 heures du soir). — Au nord de la Somme la bataille a repris aujourd'hui avec violence sur le front franco-britannique. Notre infanterie passant à l'offensive vers midi a attaqué simultanément les positions ennemies entre Combles et Rancourt et les défenses accumulées par l'ennemi depuis ce dernier village jusqu'à la Somme. Au nord-est de Combles nous avons porté nos lignes jusqu'aux lisières sud de Frégicourt et conquis tout le terrain puissamment organisé compris entre ce hameau et la côte 140. Le village de Rancourt est également en notre pouvoir. A l'est de la route de Béthune nous avons élargi nos positions sur une profondeur d'un kilomètre environ, depuis le chemin de Combles jusqu'à Bouchavesnes, pris d'assaut la hauteur au nord-est de ce village. Plus au sud nous nous sommes emparés de plusieurs systèmes de tranchées aux abords du canal du nord, depuis la route de Béthune jusqu'à la Somme. Le chiffre des prisonniers valides faits par nous et actuellement dénombré dépasse quatre cents. Aucun événement important à signaler sur le reste du front, en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur la rive droite de la Meuse, dans la région Vaux-Chapitre-le Chenois.

Aviation : Dans la nuit du 24 au 25 septembre un groupe de nos avions a lancé 150 obus sur les gares de Ham, Hombleux, Marancourt et le terrain d'aviation de Vraignes.

Communiqué officiel anglais

LONDRES, 24 septembre. — Dans la nuit du 24 septembre, l'artillerie a montré de part et d'autre une grande activité au sud de l'Ancre. A l'est de Neuville-Saint-Vaast, nos troupes ont pénétré dans les tranchées ennemies d'où elles ont ramené une quantité de prisonniers.

Communiqué officiel italien

ROME, 24 septembre. — Sur le front du Trentin, l'ennemi a fait d'acharnées tentatives de diversion. Dans la vallée du Ledro, nous avons repoussé le 22 un groupe ennemi au nord-est de Lenzumo. Dans la vallée d'Astico, l'explosion de deux grandes mines ennemies pendant un bombardement intensif du mont Cismone, a forcé les nôtres à se retirer de cent mètres en arrière de la cime de la montagne. La position abandonnée a été prise sous le feu de notre artillerie.

Dans la vallée de Sougana, l'ennemi a repris, le 22 au soir, l'attaque contre le Cimaron, mais a été promptement repoussé. Dans le Haut Cordevole, un de nos détachements a pris, grâce à une opération hardie, une position avancée contre le sommet du mont Cief, tandis qu'il mettait les défenseurs en fuite.

Sur le reste du front, action d'artillerie. En réponse au feu ennemi déployé contre Cortina d'Ampezzo et dans la zone de Misurina nous avons bombardé la station de Sillian et la voie ferrée de la vallée de la Drave. Sur le Carso, l'ennemi a entrepris la nuit dernière de nouvelles attaques violentes contre les points d'appui des points 208 et 144, elles ont complètement échoué, grâce à la force de résistance et à la vigueur de nos troupes.

Communiqué officiel russe

PETROGRAD, 24 septembre. — Du Pripet à la frontière roumaine, des combats acharnés se livrent. En de nombreux points, l'ennemi a opposé une vigoureuse résistance à notre offensive, hier au Sereth supérieur dans la région de Manazow et Harbousoff. Nous avons repoussé toutes les contre-attaques de l'ennemi et fait prisonniers 1,500 Allemands et Autrichiens.

DANS LES BALKANS

Berne, 25 septembre. — On apprend que le *Nouvelliste* de Lyon, signale d'Athènes : Des agents de la police secrète franco-anglaise ont arrêté M. Cretseani, l'attaché militaire roumain près de l'ambassade roumaine à Athènes.

L'attaché fut retenu à l'ambassade anglaise, mais relâché plus tard à la demande de l'ambassadeur roumain. L'ambassadeur de Roumanie a promis que, jusqu'à son départ prochain pour Bucarest, l'attaché ne parlerait à personne. Son affaire s'arrangerait à Bucarest.

* * *

Berne, 25 septembre. — La Quadruple-Entente a fait connaître à la Grèce que ce n'était point sa participation à la guerre qu'elle désirait, mais la garantie que l'armée de Salonique pourrait opérer tranquillement.

* * *

Rotterdam, 25 sept. — Le *Daily Telegraph* annonce d'Athènes : Le lieutenant-colonel Dubiotis, un des officiers du 4e corps d'armée grec, a été nommé commandeur du 7e régiment d'infanterie. Le gouvernement qui désapprouve officiellement la reddition de Kavalla, donne donc ainsi une distinction à un officier responsable de cet acte.

* * *

Berlin, 25 septembre. — On mande de Genève au *Berliner Lokal Anzeiger* : Le président du ministère, M. Kalegeropulos, a publié un manifeste dans lequel il déclare que tout officier ou soldat parjure, serait dorénavant puni d'après la plus grande rigueur de la loi.

* * *

Athènes, 26 septembre (Reuter). — Vénizélos est parti hier matin d'ici, accompagné de l'amiral Kunduriodis et plusieurs autres officiers supérieurs et partisans. Il ira probablement en Crète d'où il se rendrait à Salonique. La situation est extrêmement grave.

* * *

Francfort, 25 septembre. — D'après une nouvelle du *Kambana*, de Sofia, reproduite par la *Gazette de Francfort*, le nouveau ministre-président grec a déclaré à des représentants de journaux, que le nouveau gouvernement suivra la politique de la nation et de la partie dominante de l'armée, qui s'est opposée à une participation à la guerre. Il sera exercé une politique résolue contre toute action contraire.

Emile DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles

135, boulevard Anspach, Bruxelles

ACHAT ET VENTE DE TITRES

Change — Payement de coupons

RENSEIGNEMENTS GRATUITS 25195

Dépêches diverses

LA DERNIERE ATTAQUE AERIENNE CONTRE L'ANGLETERRE

Copenhague, 25 septembre. — D'après les journaux londoniens, une grande fabrique de munitions instantanée par le gouvernement dans le Lincolnshire a été complètement détruite par le bombardement au cours de l'attaque aérienne contre l'Angleterre.

Quelques bombes atteignirent le laboratoire de la fabrique et les nuages de fumée qui s'élevèrent constituèrent un but sûr pour les dirigeables. A la suite d'explosions violentes, toutes les autres parties de l'usine furent également détruites. Comme on travaille la nuit dans les fabriques de munitions, il est à croire qu'un grand nombre d'ouvriers ait péri. Les maisons ouvrières construites à proximité de l'usine ont été atteintes par plusieurs bombes.

—×—

Berlin, 26 septembre. — Les journaux rapportent beaucoup de détails concernant la dernière attaque de zeppelins contre Londres. Plus de 160 maisons ont été détruites ou endommagées.

—×—

CHINE ET JAPON

Copenhague, 25 septembre. — D'après un télégramme de Pékin, répandu par l'agence télégraphique de Petrograd, il règnerait en Chine de l'inquiétude concernant le développement de la situation à la suite des revendications du Japon relatives à l'incident de Tchenchiatoung.

Les Japonais désirent notamment l'occupation partielle de la Mandchourie méridionale et de la Mongolie orientale par des forces militaires japonaises et l'admission d'instructeurs japonais dans l'armée et la police.

M. Taitchaoï, ministre des affaires étrangères, est arrivé à Pékin, ce qui fait conclure au caractère extrêmement grave de la situation. Suivant le désir du gouvernement de Mongolie, qui est soutenu par la Russie, M. Tchenlou, le représentant diplomatique de la Chine à Ourga, a été rappelé quoiqu'il défendit à plusieurs reprises énergiquement les droits de la Chine. Il a été remplacé par Tchenroenao, qui est bien plus faible.

—×—

LA LUTTE DEVANT VERDUN

Berne, 24 septembre. — Le député de Verdun, Noël, qui a visité la ville, annonce que depuis le 21 février, 45,000 à 46,000 obus sont tombés sur Verdun.

—×—

LE LIVRE ROUGE AUTRICHIEN

Un livre rouge autrichien sera publié qui contiendra les pièces diplomatiques au sujet du conflit avec la Roumanie.

—×—

LE « DEUTSCHLAND »

La *Gazette de Francfort* annonce que d'après les données américaines officielles, le chargement du sous-marin *Deutschland*, consistait en 802,037 livres de caoutchouc brut, 762,674 livres de nickel et 181,049 livres d'étain. Pour le voyage en Amérique, le navire avait à bord 8,042 caisses contenant 125 tonnes de matières colorantes.

—×—

MESURES PACIFISTES

Sur l'avis du ministère des affaires étrangères, le Conseil fédéral suisse a décidé de proposer au Conseil National de ne pas donner suite à deux requêtes récemment présentées, dont l'une demandait la convocation d'une Conférence des Etats neutres en vue de médiation de paix, tandis que la seconde désirait hâter la paix par une motion du Conseil National.

Le ministère des affaires étrangères est d'avis que pour une médiation susceptible de succès les bases de paix font encore défaut. La Suisse s'estimerait heureuse de pouvoir contribuer en temps opportun à hâter la paix. C'est pourquoi elle doit se maintenir continuellement en contact avec les neutres.

—×—

LA SITUATION AU MEXIQUE

Le *Petit Parisien* apprend de Washington, que la situation au triple point de vue politique, militaire et économique, devient de plus en plus critique au Mexique. En raison de la mauvaise situation économique du pays, le mouvement hostile à Carranza s'accentue de jour en jour.

—×—

RECONCILIATION ENTRE ROOSEVELT ET TAFT

On mande de New-York que la réconciliation publique de Roosevelt et de Taft aura lieu le 3 octobre à l'Union League Club d New-York. Cet événement marquera la fusion définitive des partis progressiste et républicain.

—×—

LES TROUBLES AU PORTUGAL

On mande de Genève que lors des collisions sanglantes, qui ont eu lieu à Lisbonne et à Oporto, entre la troupe et les ouvriers, de nombreuses personnes ont été tuées. Le gouvernement tient le nombre des victimes secret.

UN AVIATEUR AMERICAIN TUE

Genève, 26 septembre. — Le *Matin* annonce que l'aviateur américain Rockwell a été tué après un combat sensationnel, par un pilote allemand, sur le front franco-anglais.

—×—

UNE FOIRE AUX MARCHANDISES A BALE

S'inspirant de l'exemple de la célèbre foire de Leipzig, la Suisse veut, tout comme la France et l'Angleterre, avoir la sienne. Cette foire se tiendra au printemps de 1917 à Bâle et affectera un caractère nettement national. Son but sera de soumettre au pays d'abord, à l'étranger ensuite, un aperçu général des produits fabriqués par l'industrie suisse. Provisoirement, seuls les envois de firmes suisses, seront exposés. La foire comprendra une exposition centrale qui sera logée dans le Casino bâlois, et des expositions particulières qu'on répartira dans les divers quartiers de la ville. On compte sur plus de 500 participants. Les frais de la foire seront couverts par le prix d'entrée et les locations, et selon toute apparence, l'Etat de Bâle assumera la garantie financière de l'entreprise. A la tête du comité organisateur nommé par le conseil gouvernemental, se trouve le conseiller intime Docteur Blocher.

Sur mer

Copenhague, 25 septembre. — Le *National Tidende* mande de Christiania : L'équipage du vapeur norvégien coulé *Elisabeth*, annonce que le navire fut torpillé à la côte de Sardaigne. L'équipage composé de quarante-huit hommes s'est embarqué dans les canots et fut recueilli quatre heures plus tard par un vapeur qui passait là.

Le vapeur *Elisabeth* ayant Drammen comme port d'attache, était le plus grand navire norvégien. Lorsqu'il fut torpillé, le vapeur portait une cargaison de sucre destinée à l'Italie. La valeur totale du navire et de sa cargaison est fixée à neuf millions de couronnes.

—×—

Stockholm, 24 septembre. — Le *Nya Dagligt Allehanda* apprend de source autorisée que les Anglais font actuellement de grands efforts pour faire sortir de la mer Baltique leurs navires se trouvant dans les ports russes et finlandais et ce afin d'augmenter considérablement leur tonnage. La plus grande difficulté pour eux consiste à trouver les équipages convenables. On estime que le gouvernement anglais fera une tentative énergique auprès de la Suède, pour obtenir le passage du canal du Kugrund.

—×—

Amsterdam, 22 septembre. — Le *Handelsblad* annonce que les remorqueurs hollandais *Gauzwee* et *Lauerzee*, partis hier soir du Hoek van Holland en remorquant quatre allèges belges vers l'Angleterre, sont entrés dans le Nieuwe Waterweg, à la soirée, sans ces allèges, lesquelles avaient été coulées par un sous-marin allemand non loin du bateau-phare de l'embouchure de la Meuse.

—×—

Londres, 26 septembre. — Lloyd annonce que le vapeur anglais *Dresden* a été coulé.

Chronique bruxelloise

A SAINT-JOSSE

Les cours d'adultes, dont le programme est semblable à celui des écoles primaires, supérieures, spéciales et professionnelles, recommenceront le 2 octobre et se termineront le 31 mai 1917.

—×—

LE SERVICE SPECIAL DES MAGASINS COMMUNAUX

La semaine prochaine tous les magasins communaux de Bruxelles seront fermés pour cause d'inventaire. Il en sera de même la semaine suivante à Molenbeek-Saint-Jean.

Les habitants s'approvisionneront donc la semaine courante pour quinze jours.

—×—

Nouvelles cartes de ménage à Laeken.

Les cartes de ménage actuellement en usage à Laeken cesseront d'être valables à partir du 1er octobre, les intéressés devront retirer les nouvelles cartes à la maison communale (grand hall) d'ici au 30 courant, elles devront se munir de l'ancienne carte et de tous les papiers d'identité nécessaires.

—×—

LE PRIX DE LA VIANDE

La diminution s'accentue faiblement, mais de façon constante et progressive; elle a atteint cette dernière semaine une moyenne de fr. 0.20 à 0.60 au kilo, la qualité n'en a pas souffert, au contraire. Seule la vente de porc reste rare et se maintient dans des hauts prix; il est vrai que les résolutions prises par le Syndicat des Charcutiers et des Marchands de Porcs pour l'abatage et le dépècement de l'animal, n'ont pas encore sorti leurs pleins effets.

Voici le taux moyen auquel a été vendu par demi-kilo la viande de boucherie pendant la dernière semaine :

Viande de bœuf. — Bouilli, jarret et poitrine, de fr. 1.80 à 2.75; carbonnades, grosses côtes, spiring, fr. 2.20 à 2.70; premières côtes, entre-côtes, filet, fr. 3.00 à 3.40; roastbeef, plate-cuisse, filet premier choix, fr. 3.25 à 3.80; roastbeef grosse-cuisse, fr. 3.50 à 3.90; rumsteack, beefsteack, fr. 3.20 à 3.60; haché, fr. 1.80 et 2.00.

Viande de mouton. — Ragoût, fr. 2.10 à 2.50; basses-côtes, fr. 2.40 à 2.70; épaule, fr. 2.80 à 2.70; filet, fr. 3.00 à 3.25; rôti, fr. 3.00 à 3.50; gigot, fr. 3.25 à 3.50; côtelettes, depuis fr. 0.30 pièce.

Viande de veau. — Blanquette, fr. 2.75; basses-côtes, fr. 2.80; premières côtes, fr. 3.60; filet, fr. 3.75; fricandeau, fr. 3.90; cuisse, fr. 4.00; haché, fr. 2.50.

—×—

BIENFAISANCE

Au concours de billard organisé au profit de l'Œuvre du Sou, chez A.-J. Lelcq-Bolen, rue de Jérusalem, 93, le nombre de mises jouées s'élève à mille environ, et le classement par l'addition des cinq plus belles séries jouées s'établit comme suit :

Dewitte, 75; Delplace, 73; Deboserie, 67; Hausemanne, 69; Dille, 63; Warnimont, 73; Duquet, 71; Servais, 71; Georges, 64; Chapel, 61.

Le concours prendra fin le 7 novembre prochain.

Tribune des réclamations

Un habitant de Schaerbeek proteste parce que les ménages composés de moins de quatre personnes ne peuvent pas avoir de beurre aux magasins communaux.

Le même fait se produit dans les autres communes et l'on nous dit que l'on contente d'abord les familles nombreuses. Le second arrivage permettra de donner sastisfaction aux autres. En tous cas on assure que la justice sera observée dans la répartition.

* * *

Un chômeur illettré ayant demandé au gérant d'un de nos magasins communaux, de lui faire part du contenu du tableau nouvellement affiché, celui-ci lui refusa ce service lui faisant honte de son ignorance, puis, sur un ton de grand seigneur : « D'abord, découvrez-vous et fichez-moi cette pipe hors de votre bouche! »

Tout doux, Monseigneur le gérant, n'est-ce pas à ce pauvre diable et à ses pareils que vous devez votre place et les beaux appointements qui y sont afférents?

* * *

— On nous demande de faire un appel spécial en faveur des ouvriers qui travaillent en vue de leur obtenir un supplément de la ration de pain et de pommes de terre. Ces ouvriers doivent souvent se contenter de pain et de pommes de terre, ne gagnant pas assez pour acheter d'autre nourriture. Qu'ils puissent au moins en manger à leur aise.

Est-il admissible qu'on les traite sur le même pied que les chômeurs et que les personnes aisées n'étant astreintes à aucun effort musculaire, continuent à tout recevoir en abondance, à se goberger sous leurs yeux!

* * *

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire plusieurs réclamations qui nous ont été adressées par des anonymes.

* * *

Au magasin communal de Forest.

Aux cantines communales de Forest on donne chaque semaine des bons d'une valeur de fr. 0.90. On se demande pourquoi, lors de la vente des pommes de terre, du sucre, ces bons ne sont pas acceptés en paiement? Les pommes de terre et le sucre sont pourtant à l'heure actuelle des articles de première nécessité!

Que la direction du magasin communal permette l'acceptation de ces bons pour les articles mentionnés! Ce serait une sage mesure à laquelle tout le monde applaudirait.

A propos de certains abus.

La police de Bruxelles et faubourgs arrête quiconque transporte des pommes de terre.

Pourquoi n'a-t-on pas appliqué le même procédé aux chômeurs vendant des pommes de terre?

A Forest, plusieurs chômeurs qui vendaient leurs pommes de terre à des prix fabuleux, continuaient néanmoins à s'approvisionner au magasin communal.

Des chômeurs, possédant des lopins de terre exercent le métier de maraîcher et gagnent ainsi de belles journées.

Nous souhaitons une répartition plus équitable des lopins de terre.

Dans le cas où l'on ne pourrait mettre fin aux abus, nous préconisons le système de la Centrale des lopins de terre : la commune exploitant pour son compte le terrain en y employant les chômeurs comme travailleurs rétribués.

Arrêtés et Avis allemands

Arrêté concernant la déclaration des stocks de soufre, de produits sulfureux bruts, d'acide sulfurique, d'amiante, de produits fabriqués en amiante et de fluosilicate de soude.

Article premier. — Tous les stocks des produits suivants :

a) soufre sous toutes ses formes;

b) produits sulfureux bruts, tels que blendes, pyrites, masses d'épuration de gaz;

c) acide sulfurique (tous les degrés de concentration);

d) amiante brut ou travaillé, produits contenant de l'amiante (garnitures, joints, etc.);

e) fluosilicate de soude (Na2 Si Fle),

se trouvant le 25 septembre 1916 dans le territoire du Gouvernement général, doivent être déclarés le 10 octobre 1916 au plus tard au Chef de l'administration civile (Verwaltungschef) près le Gouverneur général, Section du commerce et de l'industrie (Abteilung für Handel und Gewerbe), Bureau des matières premières (Rohstoffverwaltungsstelle), à Bruxelles, 30, avenue de la Renaissance. L'obligation de déclarer porte également sur les stocks qui ont déjà été saisis en vertu d'une ordonnance spéciale et sur ceux dont la saisie a été levée en faveur de la consommation.

Art. 2. — Ne doivent pas être déclarés, les stocks désignés à l'article 1er, lorsqu'il s'agit de quantités inférieures à :

a) 100 kg. pour les produits indiqués à la lettre *a*;
b) 1,000 kg. pour les produits indiqués à la lettre *b*;
c) 1,000 kg. pour les produits indiqués à la lettre *c*;
d) 100 kg. pour les produits indiqués à la lettre *d*;
e) 10 kg. pour les produits indiqués à la lettre *e*.

Art. 3. — L'obligation de déclarer incombe à toutes les entreprises industrielles, privées ou de droit public, sociétés, associations, ainsi qu'à toutes les personnes physiques qui, dans leurs exploitations ou établissements, produisent, travaillent, vendent ou conservent les produits rentrant dans les catégories mentionnées à l'article 1er, peu importe que les stocks desdits produits soient ou non la propriété des déclarants.

Art. 4. — Les personnes, sociétés, etc., désignées à l'article 3 sont responsables de la bonne conservation et de la mise en sûreté des produits dont la déclaration est imposée; il est interdit à ces intéressés de vendre les stocks déclarés ou de disposer d'eux, de toute autre manière, par transaction, à moins d'en avoir obtenu la permission du Bureau des matières premières de la Section du commerce et de l'industrie.

Seules les quantités dont la saisie a été levée en faveur de la consommation ne tombent pas sous l'application de cette interdiction.

Art. 5. — Seront punis soit d'une peine d'emprisonnement de 5 ans au plus et d'une amende pouvant atteindre 20,000 marcs, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre :

a) Quiconque aura omis de faire la déclaration prescrite ou, soit sciemment, soit par grave négligence, aura fait une déclaration fausse ou incomplète;

b) Quiconque, contrairement aux dispositions de l'article 4, aura vendu ou acheté les objets nommés à l'article 1er, aura disposé desdits objets par transaction ou les aura cachés;

c) Quiconque, de toute autre manière, aura enfreint le présent arrêté.

La tentative d'infraction est punissable.

Indépendamment des peines précitées, on pourra prononcer la confiscation des produits qui auront formé l'objet de l'infraction.

Les tribunaux et autorités militaires allemands ont compétence pour juger lesdites infractions.

Bruxelles, le 16 septembre 1916.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

TRIBUNAUX

A LA CORRECTIONNELLE

Cl... Louis a été trouvé, le 10 août, dernier, dans une cuisine de la rue Saint-Bernard, vers 11 heures du soir. Un vélo qui se trouvait dans le vestibule, avait disparu.

Malgré ses dénégations, le tribunal lui octroie six mois de prison et les frais.

— E..., détenu, a été trouvé porteur de deux portemonnaie et d'un porte-chapelet, qu'il avait dérobés.

Il est condamné pour vol simple, à trois mois de prison et 26 francs d'amende.

Louis Slacmeulder

Agent de change, 93, boulevard de Hainaut

Paiement *gratuit* de tous coupons des pays neutres. — *Cédules, Dominicains, Espagnols, Suisse, Vénézuela, Argentine, Danois, Norvégien, Rio-Light, toutes les échéances, y compris octobre, novembre et décembre* 1916. *Coupon Brazilian, y compris n.* 10. *Voir nouvelle liste affichée.* Vérification gratuite de tous les numéros d'obligations.

Bureau ouvert toute la journée jusque 6 heures. (24428)

Feuilleton de l'*Echo de la Presse.* — N. 96.

Jenny l'Ouvrière

Par JULES GARDOZE

Mlle Eugénie de Gallot demeura silencieuse. Elle n'avait pas ignoré les espérances qu'avait caressées son père, concernant la possibilité d'une alliance avec le comte de Moran. Naturellement son amour-propre de jeune fille avait été mis à une désagréable épreuve quand il lui avait fallu perdre tout espoir de devenir comtesse.

Aussi éprouva-t-elle une certaine impression, lorsque son père, après lui avoir annoncé la mort du comte et de la fille de celui-ci, ajouta en soulignant la phrase :

— C'est un cousin de la comtesse, M. Gontran d'Aumont, qui sera l'unique héritier.

Mlle de Gallot sourit imperceptiblement. Il y a lieu de supposer qu'elle se disait mentalement que si Gontran n'était pas comte, il allait devenir millionnaire.

Connaissant plus profondément le caractère de son père, que celui-ci ne pouvait le supposer, Mlle de Gallot avait deviné tout de suite que le notaire ne tarderait pas à imaginer une combinaison nouvelle, afin de réparer l'échec qu'il avait subi avec le comte de Moran.

Le notaire estima que ce qu'il avait, maintenant, de plus pressé à faire était de savoir où se trouvait Gontran d'Aumont. Il voulait, comme on le suppose bien, être le premier à annoncer la bonne nouvelle à celui qui allait hériter et qu'il espérait conserver comme client d'abord, pour en faire, plus tard, son gendre. L'ambition de M. de Gallot allait jusque-là, et il escomptait d'avance le succès.

Par exemple, le plus difficile, pensait-il, serait de retrouver ledit Gontran. Celui-ci n'ayant plus rien à toucher de la somme que M. de Gallot avait été chargé, autrefois, de lui compter par fractions, n'avait plus donné signe de vie.

D'autre part, le notaire n'ignorait pas en quels mauvais termes le comte de Moran s'était séparé de son cousin par alliance.

Le comte lui avait, effectivement, parlé de M. d'Aumont, comme d'un écervelé qui courait le monde, à la façon des aventuriers lancés à la recherche de la fortune, et décidés à l'obtenir par tous les moyens possibles.

C'est ainsi que M. de Gallot avait appris qu'après avoir séjourné en Angleterre, Gontran était, en dernier lieu, parti pour les Etats-Unis d'Amérique.

Toutefois comme le notaire avait, à plusieurs reprises, reçu la visite de M. d'Aumont, pendant les rares séjours que le parent du comte faisait à Paris, il savait parfaitement à quel hôtel le jeune voyageur avait l'habitude de descendre.

Donc pensait-il, il fallait se renseigner audit hôtel où on lui donnerait les renseignements nécessaires.

A l'hôtel, il lui fut répondu que, depuis plusieurs mois, on n'avait pas revu M. Gontran d'Aumont.

Puis la dame préposée au bureau, ouvrant un registre, ajouta :

— M. d'Aumont nous a bien recommandé, à son dernier voyage, de faire suivre les lettres que nous pourrions recevoir pour lui, d'abord *poste restante* en Angleterre, pendant deux mois...

— Et après?... interrompit le notaire avec une pointe d'anxiété.

— Après, nous devions faire suivre les lettres, toujours *poste restante*, à New-York.

...Seulement, fit l'employée de l'hôtel, je dois vous dire, puisque vous vous intéressez à M. d'Aumont, que nous n'avons jamais reçu de lettres pour lui, depuis qu'il a quitté Paris.

Or, comme il y avait plus de quatre mois de cela, le notaire en conclut que ledit Gontran n'était plus en Angleterre, et que si l'on avait besoin de lui écrire, il faudrait adresser les lettres en Amérique.

Sitôt rentré en son étude, M. de Gallot se fit apporter tout le dossier réservé aux affaires du comte de Moran.

Et il y fouilla d'une main fébrile.

Pendant plusieurs heures que le notaire mit à parcourir et vérifier toutes les pièces du volumineux dossier, sa pensée s'égarait, par instants, vers un autre sujet qui prenait de plus en plus consistance en son esprit.

Et il pensait que tous ces titres de propriété allaient passer de ses mains dans celles de Gontran d'Aumont.

— Quel rêve! se disait-il mentalement.

Quel lendemain pour ce coureur d'aventures vivant au jour le jour!

Tout en réfléchissant à ces merveilleuses combinaisons du hasard, M. de Gallot se félicitait d'avoir su se montrer convenable, presque aimable même, dans les derniers rapports qu'il avait eus avec ledit Gontran. Il se rappelait avec plaisir que le jour où il avait compté à d'Aumont le reliquat des sommes encaissées pour lui, il avait eu quelques bonnes paroles pour le jeune homme qui allait croquer ses derniers sous. Il avait bien pris garde de ne pas faire de morale inutile; bien au contraire, il avait insinué à Gontran que le comte de Moran, son cousin, le mettrait, bien certainement, à l'abri de la misère.

Tout cela est excellent pour ce que je veux tenter, pensait le notaire. C'est dire que l'ambitieux et peu scrupuleux personnage se berçait de l'espoir que sa fille Eugénie pourrait devenir Mme d'Aumont, puisqu'elle n'avait pu être comtesse de Moran.

Tout à coup, de Gallot s'interrompit dans sa besogne sous l'impulsion d'une idée qui lui venait à l'improviste. En homme de précaution qu'il était, il estimait qu'il ne devait rien négliger pour retrouver Gontran le plus tôt possible. Il songeait maintenant à faire insérer un avis dans les journaux de New-York, de même que dans les principales gazettes de Londres.

Il connaissait son homme et il ne doutait pas qu'aussitôt que celui-ci aurait lu une des insertions ou reçu une des lettres à son adresse, il ne prît passage à bord du premier paquebot en partance.

A ce moment le petit clerc vint annoncer au notaire que les domestiques du comte de Moran se présentaient à l'étude. M. de Gallot eut un mouvement de mauvaise humeur; néanmoins, il donna l'ordre qu'on les introduisît. Baptiste laissa la parole à la nourrice. Le notaire reçut Françoise avec une froideur qui glaça la bonne femme.

— Ah! vous voici, lui dit le triste personnage, c'est tard; il m'a fallu apprendre par d'autres ce que votre devoir vous commandait de venir m'annoncer. Enfin, puisque vous voici, je vais vous déclarer qu'il ne faut plus compter que je fasse d'avances pour les frais d'éducation de votre fils.

— C'était une bonté de M. le comte de faire élever mon aîné, mon Martial, soupira la nourrice fort émotionnée.

— Tant pis si la nouvelle que je vous annonce vous est désagréable, mais il en sera ainsi que je vous le dis.

M. de Gallot fit un signe qui signifiait clairement que l'entretien devait prendre fin.

Mais la nourrice avait été si peu habituée à être reçue avec autant de brutalité, qu'elle se trouva tout à fait stupéfaite; elle ne comprit pas que le notaire lui faisait entendre qu'elle devait se retirer.

Elle s'était chargée, on s'en souvient, de garder le portefeuille que M. de Moran lui avait confié au moment où l'on allait quitter l'hôtel pour se rendre à Fontenay-aux-Roses. Dans sa droiture, elle voulait parler de ce dépôt, et probablement avait-elle déjà l'intention de le confier au notaire. Mais en présence de la réception qui lui était faite, elle eut un moment d'hésitation, et se prit à regarder son interlocuteur, comme si elle eût voulu lire sur le visage de celui-ci.

(A suivre.)

Faits divers

AMER ERNEST BECKER 23932

La rue dangereuse. — Vers 9 heures du soir, Mlle Hélène M..., du boulevard Lambermont, passait avenue Emile De Mot et remarqua que depuis un quart d'heure deux individus la suivaient avec insistance. Soudain l'un malfaiteurs s'approcha en courant, attaqua la jeune femme et brutalement lui arracha sa sacoche contenant un porte-monnaie et des papiers.

Les deux jeunes bandits prirent ensuite la fuite vers Ixelles.

PATRONS, BUSTES, JOURNAUX. 28-30, Passage Nord. 24303

Appartement mis à sac. — Mme Louise H..., rue Wayenberg, à Ixelles, obligée de se rendre dernièrement en province, y resta pendant une semaine.

Hier, en rentrant chez elle, elle a trouvé ses appartements vidés.

FUMEURS! Achetez et faites réparer vos pipes, fume-cigares, écume, ambre, racine, directement à la fabrique Aug. Vernaillen, 11-13, rue de Bavière, Bruxelles. (24525)

Profanateurs de cimetières. — Des malfaiteurs ont visité la nuit dernière le champ de repos de Laeken.

Plusieurs tombes ont été dégarnies des chaînes de bronze qui les entouraient.

Un magasin dévalisé. — Les magasins de M. W..., déménageur, chaussée d'Anvers, 206, ont été visités par des monte-en-l'air, qui y ont enlevé pour plusieurs centaines de francs de cuir.

Accident de mine. — Un terrible accident s'est produit aux travaux d'aménagement des galeries pour l'Intercommunale des Eaux, au Chemin des Gueuses. On venait de faire sauter une mine à l'aide d'un explosif qui dégage des gaz délétères. Deux mineurs, entrant dans la galerie, furent surpris par les émanations et s'affaissèrent. Leurs compagnons de travail trouvèrent les deux hommes ne donnant plus signe de vie. On s'empressa, des soins furent administrés, les médecins de Marchin accoururent et on parvint à ranimer une des deux victimes. Pour l'autre, la mort avait accompli son œuvre: c'est un nommé Armand Bernard, 35 ans, marié et père de trois enfants. Son enterrement a eu lieu samedi.

Quant à son compagnon, un sieur Laquaye, 25 ans, marié et père d'un enfant, il a été reconduit à son domicile. Son état est satisfaisant.

Grave affaire de détournement. — Arrestation d'un bourgmestre. — Une grave affaire de détournements de marchandises a été dévoilée au parquet par M. Lombard, ancien maréchal des logis chef à Lodelinsart, délégué de la C. R. B. Le parquet de Charleroi s'est rendu à Grand'Reng et à Peissant, afin d'indaguer au sujet de cette affaire.

Le bourgmestre de Grand'Reng, M. Odon Liévin, convoqué samedi matin au palais de justice de Charleroi, a été arrêté et écroué à la prison cellulaire.

HERNIE Demandez brochure gratuite du NOUVEAU BANDAGE REGLABLE du spécialiste breveté A. DUMONCEAU; le plus puissant, souple, solide et le plus perfectionné de tous les appareils herniaires. Grâce à l'absence de ressorts ou matières nuisibles, il se porte nuit et jour et pendant tous travaux sans aucune gêne; contention parfaite régulière GARANTIE sur facture: essayages et mesures spéciales de 9 à 12 heures, rue aux Choux, 21, Bruxelles-Nord, et de 2 à 4 heures, rue de la Meuse, 65, Bruxelles-Quartier Maritime. (23685)

Une famille empoisonnée. — Le ménage De Vogelaere, à Meirelbeke, se compose du père, de la mère et de cinq enfants. Mercredi après le dîner, tous ressentirent des douleurs d'intestin tellement terribles que des voisins se chargèrent d'aller chercher le médecin. Dans l'entretemps, la mère et deux de ses fils, 14 et 16 ans, succombaient. Vendredi, les trois enfants survivants mouraient à l'hôpital en proie aux plus horribles souffrances. Le docteur D'Haenens, malgré ses soins, n'avait pu les sauver; seul le père est encore en traitement, mais une issue fatale est attendue à tout moment. Le parquet informe. On ne sait s'il y a eu empoisonnement. Il se pourrait qu'on ait affaire à la choléra.

Incendie criminel. — A Wellen, la grande métairie exploitée par M. Vandevelde, vient d'être détruite de fond en comble par un incendie dû à la malveillance. Deux vaches et trois porcs ont péri dans les flammes.

On recherche les coupables.

Un cyclone à Audenarde. — Un effroyable ouragan a sévi plusieurs heures durant sur une étendue de deux kilomètres, entre Wolden, Sulsique et Audenarde. Les meules de foin et de paille dispersées dans les airs obscurcissaient la contrée; des douzaines de toitures furent enlevées par le vent et vinrent s'abattre avec fracas dans les champs; un homme fut frappé par des débris, à Welden, et tué sur le coup. Des étables et des granges se sont effondrées. Des centaines d'arbres ont été déracinés ou rasés à hauteur d'homme. Le trafic des tramways vicinaux a dû être suspendu pendant deux jours à cause des débris sans nombre qui entravaient la circulation.

Chronique Théâtrale

AU PALAIS DE LA CHARITE

La direction toujours soucieuse de nous offrir un programme choisi, a fait donner cette semaine *Les Noces de Jeanncttc*, opéra-comique, avec M. Gaston Dupuis, le fin comédien et agréable chanteur dans le rôle de «Jean», et Mme Servigny, fort gentille dans celui de « Jeannette »; Mme Roussel, « Petit Pierre » et M. Audrais Thomas. Ce furent de jolies « Noces », qui furent très applaudies.

L'orchestre, sous la savante direction du distingué M. Van Winckel, enleva avec maîtrise l'ouverture *Obéron*, de Weber, puis les *Scènes Pittoresques*, de Massenet, *Symphonie inachevée*, de Schubert, deuxième suite de l'*Arlésienne*, de Bizet. De la belle musique, c'est toujours un régal! Et quel régal!...

Mme Clavareau étant indisposée, M. Valério, le talentueux violoniste, nous joua l'*Aria*, de Bach, avec toute la virtuosité que nous lui connaissons. Il eut un vif succès.

M. DONNAY.

Boîte aux lettres

Mme T... — Il vous sera probablement difficile d'établir que votre locataire s'est établie sans titre ni droit dans votre immeuble, puisque vous avez accepté le paiement du loyer pendant l'année 1914.

D'autre part, le greffier ne peut, de son chef, empêcher que votre affaire soit appelée à l'audience du tribunal d'arbitrage; si vous devez être déboutée de votre demande, comme c'est probable, le juge seul a le droit de statuer.

N'oubliez pas nos pauvres, s'il vous plaît.

THEATRE DE LA BOURSE

Directeur Albert MATHY, — 65, BOULEVARD ANSPACH — Directeur artistique : Fernand LAMBOU.

Mercredi 27 septembre, à 9 h. précises

Baron Vadrouille

Opérette en 3 actes de MM. Pordes, Milo et H. Hallez. Musique de M. W. KOLLO.

Jeudi 28 septembre, à 8 3/4 h. précises

La Tosca

Opéra en 3 actes de MM. V. Sardou, L. Illica et G. Giacosa, traduction française de M. P. Ferrier. Musique de G. PUCCINI.

Mme Georgiane ADRIANI, La Tosca. — M. ANSSEAU, Cavaradossi.
M. José DANSE, Baron Scarpia. — M. BECKER. C. Angelotti — M. PALMA, Spoletta.
M. GONZE, le sacristain. M. SMEYERS, Sciarrone. M. VANDEN EYNDE, un geôlier. Mme JORDENS, un berger.

Vendredi 29 septembre, à 9 h. précises

Baron Vadrouille

Opérette en 3 actes de MM. Pordes Milo et H. Halez. Musique de M. W. KOLLO.

Samedi 30 septembre, à 8 3/4 h. (première)

La Bohême

Opéra comique en 4 actes de MM. Giacosa et L. Illica, version française de M. P. Ferrier. Musique de G. PUCCINI.

Mlle DUPUIS, Mimi. — Mme SONIA, Musette. — M. RAOUL DE LAY, Marcel
M. WEBER, Rodolphe. — M. BECKER, Schaunard. — M. BEAUVAL, Colline.
M. SMEYERS, Benoit. — M. SERVAIS, Saint Phar. — M. PREVERS, Parpignol.

Dimanche 1er octobre, à 8 3/4 h. précises

La Tosca

Opéra en 3 actes de MM. V. Sardou, L. Illica et G. Giacosa. Musique de G. PUCCINI.

Mme Georgiane Andriani, MM. Ansseau et José Danse.

Matinée à 3 1/2 h. Concert symphonique

Dir Edouard Brahy; Emile Bosquet, pianiste.

Lundi 2 octobre, à 8 3/4 h. précises

La Bohême

Opéra-comique en 4 actes de MM Giacosa et L. Illica, version française de M. P. Ferrier. Musique de G. PUCCINI.

Mme Dupuis, MM. Weber et Raoul de Lay

Mardi 3 octobre, à 9 h. (dernière)

Baron Vadrouille

Opérette en 3 actes de MM. Pordes, Milo et H. Hallez. Musique de M. W. KOLLO.

Mercredi 4 octobre, à 8 3/4 h. précises

La Tosca

Opéra en 3 actes de MM. Sardou, L. Illica et G. Giacosa. Musique de G. PUCCINI.

Mme Georgiane Andriani, MM. Ansseau et José Danse.

Jeudi 5 octobre, à 8 3/4 h. précises

La Bohême

Opéra en 3 actes de MM. Giacosa et L. Illica. Version française de M. P. Ferrier. Musique de G. PUCCINI.

Mme Dupuis, MM. Weber et Raoul de Lay.

Vendredi 6 octobre, à 8 3/4 h. (première)

Mireille

Orchestre et chœurs sous la direction de M. F. LAMBOU. Chef des chœurs : M. STEVENIERS. Metteurs en scène : MM. PREVERS et SERVAIS. Ballets réglés par M. MERIADEC. Costumes de la Maison RENÉ, rue d'Kint, 11. Perruques de la Maison LAMMERS. Chaussures de la Maison DEVOLDER. Décors de la Maison KABERGHS.

PROCHAINEMENT : Baron Tzigane, Mignon, Manon (Massenet), Lakmé et Werther.

PRIX DES PLACES : Avant-scène, 6 fr.; Baignoire, 5 fr.; Fauteuil réservé, fr. 3.50; Fauteuil d'orchestre, 3 fr.; Balcon de face, fr. 2.50 Balcon de côté, 1er rang, fr. 2.50; Balcon de côté, 2me rang, fr. 1.50; Entrée générale, fr. 1.15; Deuxième galerie numérotée, fr. 0.90; Deuxième galerie, fr. 0.60. 26409

La location est ouverte tous les jours de 11 à 7 heures.

NÉCROLOGIE

Un service anniversaire sera célébré le vendredi 29 septembre, à 11 heures, à Londerzeel, à la mémoire des soldats tombés sur le territoire de la commune en 1914.

Les trams pour Grimbergen partent de la gare du Nord toutes les vingt minutes. Le trajet de Grimberghen à Londerzeel est de cinq kilomètres. Des voitures effectueront le service.

OFFICE DE CHARITÉ

La petite fille, très gentille, d'un de nos soldats prisonnier en Allemagne, nous demande si nous ne pourrions pas trouver un logement à Bruxelles ou dans les faubourgs, pour elle et sa maman.

Nous communiquons la demande à nos lecteurs en la recommandant chaudement.

* * *

On cherche un prêteur.

Un de nos lecteurs nous expose que depuis le début de la guerre il a toujours gagné sa petite vie en travaillant dur pour un ménage de cinq personnes et sans obtenir aucun secours, car il travaille à son compte.

Maintenant le travail a diminué à cause de la réquisition des chevaux. Sa femme et son enfant ne sont pas en bonne santé, doivent être fortifiés et il ne peut plus le faire.

Un prêt de deux cents francs, qu'il s'engage à rembourser mensuellement, le tirerait d'affaire.

Espérons qu'il trouvera le prêteur.

* * *

Une fille-mère nous écrit:

J'ai vingt-huit ans, j'ai un petit garçon de trois ans que, jusqu'à présent, j'ai pu élever par mon travail; mais maintenant il a une bronchite et il lui faut beaucoup de soins.

Réfugiée de Maubeuge, j'ai obtenu un peu de meubles à la commune d'Ixelles: un lit en fer sans ressort avec un matelas tout mince, de telle sorte que mon fils se réveille souvent la nuit à cause qu'il est mal couché.

Si parmi vos lecteurs, une personne charitable pouvait me procurer un matelas ainsi qu'un peu de vêtements usagés pour l'enfant, je lui en serais bien reconnaissante.

Les Sports

Cyclisme

A MONS

Résultats de dimanche:

Grand Prix de Vitesse (finale). — 1. Otto; 2. Vanbever; 3. Leviennois; 4. Denamur.

Otto mène tout l'enlevage et conserve l'avantage.

Deux heures par équipes, six classements. — 1. Leviennois-Vandacle, 48 points; 2. Vanbever-Schryvers, 22 points; 3. Otto-Renard, 18 pts; 4. Denamur-Lemaire et Gillot-Bastien, 4 pts.

Course superbe de Leviennois qui prend un tour d'avance après le premier classement et un deuxième tour après le cinquième classement. En deux heures: 84 kil.

A ANVERS

Résultats de la réunion d'Hemixem:

Vitesse. — Première série. — 1. Vanheyneghem; 2. Degraeve; 3. Van Ingelghem.

Deuxième série. — 1. Aerts; 2. Geers; 3. Jean Louis.

Repêchage. — 1. Degraeve.

Finale. — 1. Degraeve; 2. Vanheyneghem, à ½ roue; 3. Aerts.

100 kilomètres par équipes. — 1. Tuytten-Van Ingelghem, 64 points; 2. Van Heyneghem-Maes, 41 pts; 3. Aerts-Verberkt, 40 pts; 4. Geerts-Boun, 23 pts; 5. Degraeve-Boeck, 17 pts; 6. Jean Louis-Tyck.

Course irrésistible de Tuytten qui double ses concurreuts.

A JUPILLE

80 kilomètres, quatre classements. — Rossius gagne deux classements; Van Isterdael et Goor chacun un.

Résultat final. — 1. Rossius, 7 pts; 2. Putzeys, 10 pts; 3. Goor, 17 pts; 4. Henrosay, 19 pts; 5. Spiessens et Arvant, 20 pts; 7. Van Isterdael, 21 pts; 8. Gerlache, 25 pts; 9. Ory, 27 pts; 10. Coomans et Blaise, 28 pts. N. pl.: Dernier et Braine (aband.).

80 kilomètres en 2 h. 10 m.

A SERAING

Réunion de bienfaisance dimanche à Lize-Seraing.

80 kil. individuels. — 1. Baguetty; 2. H. Noël; 3. Dawans; 4. Seret; 5. Kinon; 6. Smets. 80 kil. en 2 h. 1 m. Belle course des deux premiers.

EN HOLLANDE

Vélodrome de Raalberg, match à quatre derrière motos en quatre manches. — 1. Hoecks; 2. L. Vanderstuyft; 3. Bickemolen; 4. Van Gent.

Nombreuses pannes de motos. Vanderstuyft et Hoecks qui avaient gagné les manches disputeront la belle sur 10 kilomètres. Hoecks mieux servi par son entraîneur, gagna de peu.

Athlétisme

A L'EDUCATION PHYSIQUE

Résultats de la deuxième journée de l'épreuve intime du Cercle de l'Education Physique:

100 mètres. — 1. Minet; 2. Creyelmans; 3. Trabizon; 4. Sarrail; 5. Depauw; 6. Mestdag, etc.

Saut en longueur sans élan. — 1. Marchal, 2 m. 56; 2. Minet, 2 m. 54; 3. Trabizon, 2 m. 50; 4. Demarez, 2 m. 45; 5. Depauw, 2 m. 41; 6. Creyelmans, 2 m. 41, etc., etc.

400 mètres. — 1. Depauw; 2. Sarrail; 3. Marchal; 4. Mestdag; 5. Rossi; 6. Creyelmans.

Lancement du disque. — 1. Sarrail, 21 m. 34; 2. Mestdag; 3. Minet; 4. Trabizon, etc.

Jeu de Balle

RESULTATS DIVERS

Dimanche a eu lieu la dernière journée des éliminatoires du concours de la Pelote du Lion Belge, à Forest.

Première lutte. — Pelote Montagne, 7 jeux, bat la Pelote du Lion Belge, 5 jeux.

Deuxième lutte. — Pelote Saint-Gilles (Colson), 7 jeux, bat Pelote Dries, 4 jeux.

Décision. — Saint-Gilles (Colson), 8 jeux, bat Pelote Montagne, 4 jeux.

Grande décision: le 1er octobre.

* * *

Bruxelles Espoir décidément affectionne le jeu de la place Jourdan. L'équipe de Zénon-Vervaeck y a encore triomphé lundi. Par contre, l'équipe de Marche (Wautrecht) a encore causé une grosse désillusion.

Résultats:

Première lutte. — Schaerbeek (Putmans) bat Bruxelles Espoir (Zénon), par 7 jeux à 4.

Deuxième lutte. — Bruxelles Espoir bat Marche (Wautrecht), par 7 jeux à 3.

Décision. — Bruxelles Espoir bat Schaerbeek par 8 jeux à 6.

* * *

Deux équipes bruxelloises ont joué à Gembloux dimanche et y ont facilement triomphé. Voici les résultats:

Première lutte. — Ixelles (Lemaitre) bat Bruxelles (Depris, Cantigneau, Thibaut, Classens, Brawers), par 7 jeux à 2.

Deuxième lutte. — Bruxelles bat Gembloux (Nélis), par 7 jeux à 4.

Troisième lutte. — Ixelles bat Gembloux, par 10 jeux à 0.

Le jeu beaucoup trop court fut cause d'un grand nombre de balles livrées outre, entr'autres 12 par Lemaitre. Au rechas, également, multiples outres, dont 8 par Florent.

* * *

Lundi, boulevard Jamar, les entr'actes interminables ont de nouveau empêché la décision de se terminer par suite de l'obscurité. Quand donc nos joueurs prendront-ils moins leurs aises au détriment du public qui les paye?

Voici les résultats:

Première lutte. — Sablon (Rodange) bat Cureghem (Brébart, Deleener remplaçant Steen), par 7 jeux 33 quinze, à 4 jeux 28 quinze. Brébart livra une balle au-dessus et au rechas, Rodange envoya deux balles outre et le Gaucher une. Notons la bonne livrée de Meganck, qui livra également pour le Gaucher et gagna quatre fois son jeu sur quatre.

Deuxième lutte. — Cureghem bat Ixelles (Lemaitre), par 7 jeux 31 quinze à 2 jeux 22 quinze.

Décision. — Lutte inachevée, Cureghem ayant 5 jeux 30 quinze à 4 jeux 30 quinze.

Vandenbroeck et le Gaucher rechassèrent joliment. A Cureghem, Lambrechts fut le meilleur. Van Nérum très irrégulier.

* * *

La Pelote du Bronzé, composée de Scheys, Demeur, Deporre, De Bruyn et Vandenborre, a remporté dimanche la décision du concours des Amis de la Plaine, battant la Pelote Vacarme, par 7 jeux à 4, et n'a été battue que d'un jeu (8 à 7), pour la seconde décision dans le concours de Veeweyde par les Alliés de Veeweyde.

LUTTES DE MERCREDI

Aujourd'hui mercredi, à 2 heures, aura lieu place Ste-Croix, la dernière journée de la Coupe d'Ixelles, entre le Sablon (Rodange), Cureghem (Brébart) et Ixelles (Lemaitre).

Billard

A LA SALLE GLORIEUX

Voici les premiers résultats du premier tour éliminatoire du concours de seconde catégorie de la Salle Glorieux:

Première partie. — M. Adriaens, 250 pts en 56 reprises, moyenne 4,45, plus forte série 46, bat M. Masson, 213 points en 56 reprises, moyenne 3,80, plus forte série, 17.

Deuxième partie. — M. Delporte, 250 points en 53 reprises, moyenne 4.74, plus forte série 21, bat M. Broquet, 114 points en 53 reprises, moyenne 2.15, plus forte série 19.

Troisième partie. — M. Moulin, 250 points en 62 reprises, moyenne 4,03, plus forte série 28, bat M. Duquet, 177 points en 62 reprises, moyenne 2,85, plus forte série 23.

Quatrième partie. — M. Petitat, 250 points en 40 reprises, moyenne 6,25, plus forte série 28, bat M. Havaux, 145 en 40 reprises, moyenne 3,62, plus forte série 28.

Cinquième partie. — M. Van Esbroeck, 250 points en 77 reprises, moyenne 3,73, plus forte série 25, bat M. Vander, 240 points en 77 reprises, moyenne 3,11, plus forte série 23.

Sixième partie. — M. Belin, 250 points en 46 reprises, moyenne 5,43, plus forte série 36 bat M. Evers, 144 points en 45 reprises, moyenne 3,20, plus forte série 20.

Septième partie. — M. Buscain, 250 points en 45 reprises, moyenne 5,55, plus forte série 31, bat M. Blum, 145 points en 44 reprises, moyenne 3,29, plus forte série 19.

Huitième partie. — M. Vander Elst, 250 points en 68 reprises, moyenne 3,67, plus forte série 27, bat M. Barbier, 218 points en 67 reprises, moyenne 3,20, plus forte série 25.

Il reste encore six parties à jouer pour le premier tour. Tous les joueurs battus sont définitivement éliminés. La plupart des concurrents habitués à jouer sur des billards moins grands n'ont pas réalisé — et de loin — leur moyenne habituelle. Ils devraient donc, s'ils veulent réellement se perfectionner, s'entraîner spécialement sur les tables de 3 m. 10, sans quoi, ils seront toujours dépayés lorsqu'ils auront une partie ou un concours sérieux à disputer.

Le concours se poursuit tous les jours, à 3 heures, 5 heures et 8 heures. Entrée libre.

Etat-civil de Bruxelles

Déclarations des 23, 24 et 25 septembre 1916.

Naissances du 23. — Sept garçons et cinq filles.

Mariages du 23. — E. Vanbaelen, maçon, avec M. Dumoulin, repasseuse, impasse des Epis, 5; R. Berthelet, garçon de café, avec Marie Schoels, tailleuse, rue de Rollebeek, 11; Antoine De Greef, employé, avec Pétronille Vanbergen, modiste, Marché aux Fromages, 18; Léon Vanderhaegen, comptable, avec Marthe Theys, employée, rue de la Fontaine, 1; Maurice Evrard, cultivateur, avec Marie Bavin, sans prof., Montagne aux Herbes Potagères, 63; Henri Michiels, coup. de chaussures, avec Isabelle De Naeyer, piqueuse de bottines, rue Lenglentier, 26; Ferd. Douriet, réparateur de porcelaines, avec Adèle Benoist, lingère, rue des Ménages, 13; Jules Dusart, typogr., avec Mélanie Peeters, ling., rue St-Ghislain, 45; Jules Carpentier, typogr., avec Gertr. Gaspar, concierge, rue de Flandre, 179; P. Van Steenberghen, cordonnier, avec Adolphine D'Hondt, ouvr. de fabrique, imp. Vandaleer, 3; Guill. Stoffyn, vitrier, rue des Renards, 12, avec Thérèse Hembauf, dentellière, r. des Renards, 12; Adolphe Fouat, employé, avec Marie Munters, sans prof., rue des Hirondelles, 20.

Décès des 24 et 25 septembre. — François Van Quaillie, 68 ans, cordonnier, époux Verbeeck, rue du Miroir, 43; Marie Smolders, sans prof., 75 ans, veuve Vander Elst, rue de Flandre, 198; Louis Vanderwaeren, 57 ans, tail., ép. Moock, rue Vandenbranden, 6; Henri Derauw, 11 ans, rue de Villegas, 87 (Jette); Jeanne Van Haesendonck, 70 ans, rue des Alexiens, 70; Maximilien Bertrand, 55 ans, époux Zoppi, inspect. génér. au Ministère des Finances, rue Stévin, 196; Antoine Verbruggen, vitrier, 55 ans, époux Wynincx, rue de l'Empereur, 22; Louis Decorel, peintre, 58 ans, veuf Lion, rue Piers, 80 (Molenbeek).

Chronique Financière, Industrielle et Commerciale

Société Générale de Belgique. — Situation du département d'émission de la Société Générale de Belgique au 21 septembre 1916:

Actif:

Encaisse métall. et monnaie allemande	fr.	45,058,192.01
Avoir à l'étranger		287,025,729.87
Prêts sur avoir à l'étranger		70,028,749.52
Prêts sur bons du trésor d'Etat étrangers		1,360,000.—
Prêts sur bons des provinces belges (art. 6 par. 7 des statuts)		480,000,000.—
Effets et chèques sur la Belgique		44,201,918.44
Prêts sur valeurs nationales		3,829,928.84
Actifs divers		9,072,332.09
Total fr.		941,176,849.87

Passif:

Montant des billets en circulation	fr.	800.424,215.—
Avoir en compte de virement		123,927,885.86
Passifs divers		16,824,749.01
Total fr.		941,176,849.87

FOURRURES EN DÉPOT? Maison importante, 25 ans d'existence, 4 vitrines, grand passage, grande clientèle, dem. dépôt Payement grand comptant. Offre à A. T. Z., bur. Journal. 26450

AVIS DE SOCIÉTÉS

Nederlandsch-Indische Rubber- & Koffie Cultuur Maatschappij

(Société Anonyme)

Siège social: AMSTERDAM

MM. les actionnaires sont avisés de ce que les coupons suivants:

N° 1. — Exercice 1910-1911, série n. 1 à 10,000, à 6.00 fls P. B.;

Exercice 1910-1911, série n. 10,001 à 15,000, à 2.88 fls. P. B.

N° 3. — Exercice 1912, série n. 1 à 15,000, à 5.00 fls. P. B.

N° 4. — Exercice 1913, série n. 1 à 15,000, à 5.00 fls P. B.; souche, à 0.50 fls. P. B.,

dont le paiement avait été suspendu par suite des événements, seront payables dès le 1er octobre prochain:

A Amsterdam, à la Amsterdamsche Bank, 597-603, Heerengracht;

A Bruxelles, à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur.

(26419) *Le Conseil d'administration.*

Compagnie de Tramways et d'Éclairage de Tientsin

(Société Anonyme)

Siège social: 13, rue Bréderode, à Bruxelles.

Les actionnaires sont avisés de ce que, conformément à l'art. 30 des statuts, l'assemblée générale ordinaire aura lieu le jeudi 5 octobre 1916, à midi, au siège social, 13, rue Bréderode, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;

3° Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;

4° Nomination d'administrateurs et de commissaires.

Pour être admis à l'assemblée générale, les propriétaires de titres au porteur devront être munis d'un certificat ou récépissé constatant qu'au moins cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée, ils ont déposé leurs titres au siège social ou à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur, à Bruxelles.

Les certificats de dépôt des titres doivent être produits avant l'ouverture de la séance.

Seront admis aux assemblées générales sans autre formalité les actionnaires inscrits au registre des titres nominatifs huit jours avant la date de l'assemblée (art. 32 des statuts).

Tout actionnaire peut, quinze jours avant l'assemblée, obtenir au siège social, sur la production de son titre nominatif, un exemplaire du bilan, du compte de profits et pertes et du rapport des commissaires. (25904)

SOCIETE ANONYME DE LA

Fabrique de Boulons de la Blanchisserie

A MARCINELLE

L'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, au siège social, le jeudi 5 octobre 1916, à 10 heures du matin.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports des Conseils d'administration et de surveillance;

2° Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes;

3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;

4° Nominations statutaires.

MM. les actionnaires doivent, pour assister à cette assemblée, se conformer à l'article 31 des statuts.

Les actions peuvent être déposées au siège social, à Marcinelle, à la Banque de et à Charleroi, au Crédit Général Liégeois, à Charleroi, à Bruxelles et à Mons.

Le Directeur Commercial, Os. LEFEBVRE. — *L'Administrateur-Délégué,* Em. MASUI.

(25905)

Société Générale de Construction et d'Exploitation d'Usines à Gaz et Electricité

(Société Anonyme)

Siège social: BRUXELLES.

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, 60, rue de l'Enseignement, à Bruxelles, le samedi 7 octobre 1916, à 11 heures du matin.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1916;

3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaire;

4° Nomination d'un administrateur et d'un commissaire en remplacement d'un administrateur et du commissaire sortants et rééligibles;

5° Communications diverses.

Pour être admis ou représentés à cette assemblée, MM. les actionnaires doivent se conformer à l'article 30 des statuts. (25933)

Charbonnages Réunis Laura et Vereeniging

(Société Anonyme)

Siège social: 10, rue Bréderode, à Bruxelles.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 5 octobre 1916.

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le premier jeudi d'octobre (5 octobre 1916), à l'heure fixée par les statuts, au siège social, 13, rue Bréderode, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur l'exercice 1915-1916;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1916;

3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;

4° Nominations statutaires;

5° Divers.

Pour assister à cette assemblée, les actionnaires devront se conformer à l'article 29 des statuts, qui stipule entre autres que les actions au porteur et les parts de dividende devront être déposées au moins cinq jours avant la date de l'assemblée, c'est-à-dire le 30 septembre.

Les dépôts seront reçus:

A Bruxelles: à la Banque d'Outremer, 46, rue de Namur;

A Amsterdam: à l'Amsterdamsche Bank;

A Cologne: chez MM. A. Levy, Bankgeschaft, chez MM. Sal. Oppenheim, Jr et Cie. (26235)

Tous les vins
Tous les champagnes
Toutes les grandes liqueurs françaises
Maison GARDELLE, J. HORRIÈRE Fils, Successeur
24, rue du Trône — 1, rue du Commerce
Fournisseur des Légations de Danemark et de Chine.
LIVRE SES VINS AU MEILLEUR PRIX ET SUR ÉCHANTILLONS 25510

Théâtres, Concerts, Cinémas

THEATRE DE LA BOURSE. — La première de *La Tosca* fut un véritable triomphe. Ce soir, le *Baron Vadrouille*.

Demain jeudi, à 8 h. 45, deuxième représentation de *La Tosca*.

SCALA (9 h.). — *Le Jour et la Nuit* n'aura plus qu'un nombre très limité de représentations. Vendredi 6 octobre, la *Veuve Joyeuse*.

OLYMPIA (8 h. 45). — Tout Bruxelles veut aller revoir le *Petit Café*, l'extraordinaire et spirituelle comédie de Tristan Bernard.

MOLIERE. — Ce soir, à 9 heures, première représentation du *Fils Naturel*, pièce en cinq actes dont un prologue, d'Alexandre Dumas fils.

GAITE (8 h. ½). — *Florette et Patapon*.

FOLIES BERGERE (8 h. 45). — Plusieurs scènes du *Joyeux Paysan* sont, chaque soir, bissées et reprises, notamment au deuxième acte à l'instant où on interrompt la danse pour pénétrer dans le Temple.

VIEUX BRUXELLES. — Jeudi dernière matinée de la *P'tite Duchesse*.

Vendredi 29 courant, première représentation de *La Mascotte*, le chef d'œuvre d'Audran.

WINTER PALACE. — Ce mercredi à 8 h. 45 précises, aura lieu la première sensationnelle de *L'Assaut*, la belle et forte pièce en trois actes du maître dramaturge qu'est Henry Bernstein.

LA BONBONNIERE. — Le succès du *Poulailler*, de Tristan Bernard va chaque soir grandissant.

PALAIS DE GLACE. — Aujourd'hui mercredi relâche; demain jeudi, à 8 ½ heures, pour les représentations du ténor Putzani, *Madame Butterfly*, le gros succès actuel avec Mlle Goossens, dans le rôle si touchant de Madame Butterfly.

BOIS-SACRE. — *Les Morphinomanes*.

AU PALAIS DE LA CHARITE. — Aujourd'hui, matinée, à 3 ½ heures. Audition des élèves du cours de chant de Mlle Laurent.

BRUXELLES KERMESSE, 1500 places. Tous les vendredis, nouveaux débuts. 25223

SPLENDID CINEMA, 17, boulevard du Jardin Botanique.

La Palestine, documentaire; *La Caisse*, comique; *La Détresse*, drame mondain; *Voyage de Noces sous contrôle*, vaudeville en trois actes; *L'Homme au manteau*, grand drame Nordisk en 3 parties.

CINEMA PANTHEON. — *L'Evangeliste*, drame émouvant en 3 parties; *Robin le Bandit*, drame policier en 3 parties; *La Fièvre du Tango*, comédie burlesque en 2 actes; *Paysages de Hollande*, documentaire.

REGENT CINEMA, 53-55, rue Neuve.

CINEMA COLONIAL, 21, rue de la Montagne. — Samedi, dimanche, lundi et jeudi, permanent de 3 ½ heures à 11 ½ heures.

EMPIRE CINEMA, 5, place Madou.

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma.

COMŒDIA, 47, boulevard d'Anderlecht. — Samedi, dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures, cinéma.

PETITES ANNONCES

Offres d'emploi

On dem. p' gérer petit commerce papeterie dame ou d^lle ou bien dame veuve avec d^lle. Réf. sous D. K. L., b. j'. 26379

PLUMES
On dem. ouvrières et demi-ouvrières plumassières, fantaisies et collage. 187, rue du Progrès. 26378

Coiffeur dem. j. hom. sach. bien ras. 67, r. de Laeken. 26420

On demande fille à tout faire, pas de cuisine. 16, rue du Borgval, 16, Bourse. 26395

Tailleurs
pour le retournage sont dem., trav. assuré. 52, rue Saint-Lazare. 26408

FINE LINGERIE demande ouvrière à la main sachant piquer. 1, rue de la Tribune. 26424

FOURRURES. On dem. bonne garnisseuse. 27, r. du Baillî. 26431

On dem. serveuses chez Charles, 20, rue Saint-Guislain. 26370

On demande serveuse. 66, avenue de la Porte de Hal. 26428

On demande servante-cuisinière propre et honnête, ayant bons certificats. Se présenter, 6, avenue de l'Armée, chez M^me Missak, de 11 à midi et de 1 à 4 heures. 26426

Dem. d'emploi

Femme propre au cour. dés. élever enfant. 158, rue Boetendael, Uccle. 26417

Fille quartier sér., conn. cuis. bourg., cherche place chez pers. seule ou faire quartier, b. réf. 14, rue de la Reinette. 26347

Jeune femme de soldat, propre, cherche à faire quartier ou journées. 9, rue Werrie, Jette. 26435

Tailleuse dés. journée, fait bien tailleur, blouses et arrang. S'adr. 115, rue de Pavie. Son. 3 fois. 26416

Jeune femme dem. à faire quartier ou journée. Rue des Sables, 7, Br. 26369

Jne femme dés. place serveuse brasserie ou café. 102, avenue Fonsny. 24492

Femme de soldat dem. ouvr. lingerie ou broderie. M^me Lambert, 7, Vieille-Halle-aux Blés. 26361

Jeune fille au courant dem. place dans brass. ou hôtel. 1, r. Grisard, Curegh. 26393

Enseignement

STÉNO DACTYLOGRAPHIE
Méthode simple et rapide
Excellent résultat garanti
HAUTES RÉFÉRENCES
FACILITÉS DE PAIEMENT
Institut Elisabeth
33, r. Liedekerke (pl. St-Josse) 24359

COMMERCES A CEDER

A céder pour cause de décès commerce d'épiceries. Prend. adr. bur. journ. 26201

TABACS-CIGARES
à céder pour cause de décès, dans rue très passante. S'ad. Bertrand & C^ie, 35, r. Saint-Alphonse, Brux., 9 à 5 h. 26411

Café-bill. coin à céd. 5,000 fr. moitié compt., loyer 75 fr. par mois; café-hôt Bourse à céder 6,000 fr.; gr. café-bras. 2 bill. pl. Centre à céd., fac. palem.; à louer gr. café bras.-hôt., chauff. centr., matériel café neuf, loyer prix de guer.; café garni avec piano à louer 55 fr. par mois. S'ad. Leroy, 10, r. de la Fontaine. 26429

Crèmerie, épicerie, bien située, à remettre. Ecr. M. J. 66, bur. journ. 26425

Café brasserie à rem., plein Centre, rec. prouvée. S'ad. Kuyl, rue de l'Abbaye, 78A. 26433

Ventes et locat.

A louer rue de l'Instruction, 43, prix de g., grande maison, porte coch., bâtiment se composant de 6 ateliers de 20 × 7. S'adr. 32, rue Georges Moreau. 25164

On dés. louer Bruxelles ou faub., petite mais. com., cour, 50 fr., prix guerre. A. B. 105, b. journ. 26438

CAPITAUX

PRÊTS aux appointés solv. sans frais ni rens. Discrét. Ecr. en conf. Béro, bur. j'. 24623

Je prête argent aux personnes ayant marchandises. 187, rue Brogniez. 25856

PRÊTS sur hypoth., nue-propr., succ., etc., et t. garant. sér. Aucuns frais d'av. De Tiége, 147, B^d Nord. 11-1 h. 26357

PRETS s. maisons, terres, usuf., nue-prop., success., titres, etc. S'adres. 33, rue de l'Education (entresol). Rens. gratuits de 11 à 3 h. 23888

BANQUES — COMPTABILITÉ
Sténo - Dactylo 25095
ECOLE PIGIER
60, rue du Pont-Neuf, 60, BRUXELLES
LE JOUR Leçons individuelles. LE SOIR
10 fr. par mois. — Prix réduit pour plusieurs cours.
Nouveaux cours le 2 octobre

PERDU

Egaré mardi 19 courant, tram 61 Nord-place Dalily, parapluie manche corne, soie bordure. Rapp. bonne réc. 90, rue de Brabant. 26332

PERDU samedi soir rue de Flandre, porte-monnaie contenant fr. 18.80. Rapp. c. réc., r. Clémentine, 20, Laek. 26372

Pianos, etc.

On dés. ach. bon piano 300 à 500 fr. compt. 54, ch. d'Haecht. 24819

PIANOS Occasion unique Caveau, Pleyel, Ibach, Gunther, 131, av. de la Toison d'Or. 22597

275 fr. BEAU PIANO d'occas. 6, square Aviation, Brux.-Midi. 24942

Chiens, chevaux et voitures

On dés. acheter chien trait. S'adr. ou écrire B. R., 127, r. de Launoy, Molenb. 26434

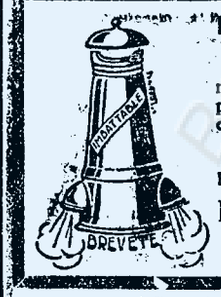
On dés. bas maison env. gare Nord ou Centre. Ecr. A. B. Z. 10, bur. j'. 26418

DIVERS

Comptoir et rayons à vend. 29, rue Crickx, Saint-Gilles. 26427

Forge portative neuve à vendre. 25 fr. Rue l'Eglise, 4, Saint-Gilles. 26415

800 fourrures en tous genres
Hermine, zibeline, renard blanc, martre, putois, kolinski, etc.
Joli cover-coat, valeur 59 fr. à 25 fr.
Manteau noir, dernier genre, 15 fr.
Costume-tailleur, jupe large, 25 fr.
PLUMES, PARADIS, AIGRETTES
Manteaux loutre et astrakan véritable.
RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS de fourrures en tous genres.
—: LE TOUT A MOITIÉ PRIX :—
38-40, rue Van Artevelde, 38-40, Bruxelles
La Maison rembourse les frais de chemin de fer à ses clients de province. 25631
Le dimanche, la maison reste ouverte toute la journée.



Plus de refoulement
ni fumée dans vos appartements par le système de tirage de cheminées exécuté par
GRIDLET Auguste
Ramoneur juré, fumiste breveté,
100, rue de l'Instruction
ACHAT DE VIEUX MÉTAUX
23147

AVIS aux DAMES! En cas de TROUBLES PÉRIODIQUES irrégularités ou SUPPRESSIONS INQUIÉTANTES des fonctions de la femme, Demandez la NOTICE GRATUITE à SANITARIA 70, BOULEVARD ANSPACH, 70 *Jamais d'Insuccès* BRUXELLES
18571

INSTITUT DENTAIRE **BUSSCHEN**
62, rue de Louvain, BRUXELLES
Consultat. de 9 à 5 h.



L'extraction des dents et des racines les plus difficiles se fait *sans douleur*, avec l'appareil spécial BUSSCHEN. Le procédé est complètement inoffensif, unique dans le pays. 21233
Grande facilité par paiements mensuels

TROUBLES PÉRIODIQUES
Mesdames, si vous avez vos époques supprimées ou retardées, pour éviter les insuccès, employez le
Remède du D^r Thomson,
qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. Prix : 5 et 10 fr. D^r SECURITARIA 15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord. 24643

MEUBLES
Soldé à des prix avant., sup. salle à m. noyer et ch. à couch. ch. Janssens, 3, quai à la Houille, coin r. Gr.-Hospice. 24289

Je cherche vieux haricots blancs. Ecr. B. B. B., bur. journal. 26314

Achat de b. vieux vêtem. ling., ch., sold. t. gres. Ser. à d. 25, r. Echelles. 23911

Moteurs électriques
Locations, vente par mensualités. Occas. 120, rue des Plantes, Brux., et rue Notre-Dame, 24, à Malines. 24013

P^r 8 fr. ROULEAU ENV. 25 m. × 1 m.
TREILLIS GALVANISÉ
FER-MÉTAL Anderlecht
52, R. SCHEUTVELD
FÜRSTENBERG
24141

3 Fr. DENTS
et au-dessus; extraction sans douleur 1 franc.
M^lle Trappeniers
fem. méc. dipl. prat. 18 ans à Ixelles. Fille d'un ancien dentiste retiré.
66, r. Goffart, Ixelles
Fait dentiers pour bouches difficiles. Refait dentiers mal faits ailleurs. Remontages, réparations.
Prix modérés. 25478

COMPTOIR D'ÉCHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre? Venez nous voir. 42, rue de Laeken, Bruxelles. 23740

Achat
au plus haut prix, coffres-forts et meubles de bureaux. Comptant. 59, rue des Tanneurs. 23877

ACHAT DE CUIVRE ET ÉTAIN
Papier-étain, plomb, zinc, aluminium, etc., haut prix. 6, boulevard d'Anderlecht, Brux. (Mais. fermée). 24823

200 fourrures, 1/2 prix, schungs, opossum, martre, paletot, loutre, astrakan. 15, rue d'Or. 26118

DENTS Réparations immédiates. 2 FR. M^me Van Landeghem, Rue de la Victoire, 210 24637

J'achète
ETAIN jusqu'à 10 fr. le kil.
CUIVRE jusqu'à 3 fr. le kil.
Papiers de choc. jusq. 6 fr. le k. 187, rue Brogniez. 25793

M^me MARION
Conseils aux dames
24, rue Joseph Claes, 24 Bruxelles-Midi. 25929

FOURRURES. Grand choix d'occas. Vente et achat, solde. 43, rue de l'Etuve, 43. 24670

J'achète l'huile jusqu'à 8 fr. le litre. 187, rue Brogniez. 25856

Pourquoi??
vous obstinez-vous à acheter vos meubles fort cher chez les marchands alors que vous les auriez à moitié prix à la fabrique?
118, aven. Dailly Schaerbeek 25684

Savons Marseille en barres g^tes Sunlight 60, 62, 65 fr. la caisse de 200 briq.; savon toil. à t. prix. Pudding poudre à 5.40 la boîte de 36 sach., prix spéc. p^r caisse. Dem. échant. prix gros. 10, pl. Gaucheret, Brux.-N^d. 26278

MASSAGE-BAINS
72, rue de Cologne, Nord. 25184

M^me ESTER
Conseille, renseigne sur tout
Réussite certaine
16 ans même maison
37, rue des Plantes, N^d. 26218

Achat comptant
Mobilier et toutes esp. de marchand. Vits, Marché-aux Poulets, 20. 26036

Haut prix
J'achète matelas et laine. 84, rue de la Consolation. 25162

M^me MAISONNIÈRE
Conseils sur tout.
15 ans pratique à l'étranger
Discrétion absolue.
4, r. de la Clé, 4, près Bourse 26084

Vente et achat de sacs vides. 99, rue du Jardinier, Mol. 25580

PRESSÉ
Riche et bon meublier à vendre
92, R. VERTE (Br. N)
Sal^n, bur., chamb. et salle à mang., acajou, bois de rose et citronnier parq., faut.-club maroq., plus^rs ch. en chêne, noyer, tapis, lustres, garnitures chem., vérit. objets d'art, cuis. émaill.. etc. Le tout comme neuf, bas prix. 25116

M^me Deisarte
Accouch., 1^re diplôme
Pension, consultat.
Prix modérés
4, r. Constantinople entre gare Midi et P^te Hal (ancien 44, r. Linnée). 24707

M^me PENNINCKX
Accouch., 1^re dipl., pension à toute époque.
17, rue Dupont (Nord). 25691

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité (donn. d^s la r. de Brabant)
BRUXELLES (Nord)
Voies urinaires
Traitement du D^r EHRLICH
Consultation : 2 fr.
de 8 h. du mat. à 8 h. du s., dimanche de 8 à 12 h. 23547

ACCOUCHEUSE
diplômée. 20 ans pratiqus. Ex-interne des hôpitaux Pension. Consult. secrètes. Retards. Traitem. 10 fr.
88, rue de la Victoire 88 Porte de Hal 25231

ACCOUCHEUSE
1^re classe, 25 ans pratique, Ex-interne des hôpitaux. Retards, consult. secrètes. Prix modéré.
10, Boul. du Midi, 10 Bruxelles. 25339

MARSEILLE en barres : fr. 2.50 le kilog. en briques : 60 francs la caisse de 260 briques.
Allumettes VULCAN, fr. 1.80 les 10 gr. boîtes
82, r. Joseph Claes, Bruxelles-Midi 26082

ACCOUCHEUSE
Diplômée. 20 années prat. Retards. (Nouvelle méthode gar. sans dang.) Consultations secrètes. Pension toute époque. Médec. attaché à la mais.
96, r. Gallait (pl. Liedts) Trams 7. 8, 11, 50, 53, 56, 82. 23271

ACCOUCHEUSE
Pension, cons., discrét. Retards, nouv. méthode garantie sans danger. *Médec. attaché à la mais.*
164, rue de Cologne Place Liedts, Brux. Trams 7, 8, 11, 50, 53, 56, 82. 25170

ACCOUCHEUSE
Dipl. 1^re classe Belgique et France. Ex-interne des hôpitaux
Consult. secrètes
Troubles périodiques
14½ place des Martyrs (pr. r. Neuve), Brux. 24420

ACCOUCHEUSE
M^me DELCROIX
3, Pens., Cons., Discrét., rue d'Irlande, St-Gilles (pr. Hôtel-des-Monnaies). 24444

ACCOUCHEUSE
dipl. 1^re cl.; 25 ans prat.
Ex-directrice Institut
Pens., cons., discrét.
Retards 25863
NOUVELLE METHODE
Garantie sans danger
PRIX 10 FRANCS
M^me Gillion
106, r. Hôt.-d.-Monnaies (Porte de Hal), *Bruxelles*
Maison de confiance

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 25 ans pratique
Consultations secrètes.
M^me BIBECK
60, rue de Thy, 60
Porte de Hal, Brux. 24427

M^me PIRE
Accoucheuse 1^re classe
Ex-direct. de la Maternité
Consultations discr.
Troubles périodiques.
Tient pensionnaires.
Prix modérés. 25343
19, rue St-Lazare

M^me V^ve De Visscher
Accoucheuse 1^re classe, 30 a. pratique. Ex-direct. Maternité. Consult. Discr. Pension toute époque. Retards. Prix modéré.
91, rue de la Victoire, Porte de Hal, Brux. 25096

Mécanique et Tôlerie
PRÉPARATION ET CONSTRUCTION
Soudure autogène de tous métaux
Fabrique de cuves, réservoirs, douches, etc.
Presses à savon à levier et à volant
Gravure de matrices à savon et autres
Broyeurs d'os à main et au moteur
38^a, RUE TÊTE-DE-MOUTON, BRUX.-MIDI 26300

Institut Herniaire

Rue Jennart, 3, (boulev. Léopold II), Bruxelles, GARANTIT PAR ÉCRIT la contention immédiate et absolue par son bandage SPÉCIALEMENT fait pour chaque cas et la GUÉRISON RADICALE et INFAILLIBLE de toutes les hernies, sans opération, sans laisser de traces, sans arrêt de travail, en se soignant CHEZ SOI, avec notre onguent unique et souverain, BALSAMINE HERNIAIRE, délivré GRATUITEMENT jusqu'à complet résultat. Se présenter PERSONNELLEMENT aux consultations gratuites, de 10 à 1 et de 2 à 4 heures. Les dimanches de 10 à 1 heure. Une visite suffit, on ne séjourne pas à l'Institut. Ventrières et bas élastiques tissés spécialement pour chaque cas. 19336

MODES ET FOURNITURES
Grand choix de toutes nouveautés pour la saison à des prix défiant toute concurrence. Voyez étalages
73, RUE ROGIER, 73
à Sch. Arrangements de chapeaux depuis fr. 0.75, lavages et frisures de plumes et fantaisies. On accepte formes et fournitures. 25314

DOCTEUR EN DROIT
Consultations 2 francs
DROIT CIVIL
pénal et commercial.
Recouvrements — Divorces
Léon De Schepper
122, rue du Progrès (Nord),
de 2 à 6 h. 25693

MASSAGE
de 9 h. matin à 9. soir. 46, rue de Cologne, 46. sonn. 1 fois. 24515

DAME
artiste vend riche MOBILIER français garnis. maison, 21, rue Blanche (av. Louise, pr. place Stéphanie) splend. chamb. à couch. et salle à m. 875 fr. ou séparém., sup. salle à m. gr. luxe, coût. 1,900 fr. à v. prix déris., riche salon, garnit. de cheminée et fenêtre, tapis, bureau dame, lustres, glaces, foyer, bibelots. 25142

Nouvelle Galerie Artistique
199, rue Verte, Nord.
Grand choix tableaux, anc., mod, la maison accep. dépôt tableaux anc., mod. p. vendre. 26399

TAPISSIER
fait matelas et ressort, plac. papier, prix mod. 48, chauss. de Forest. 26410

Occasion. A vendre grande quant. flocons coton p. mat. et b. mach. à coudre t. t. b. prix. 54, ch. Saint-Pierre, Etterbeek. 26407

Maison d'occasion achète beaux vêtements hom., bon prix. De Beus, 193, rue Blaes. 25227

Chic coupeur p' dames fait complet à façon 25 fr., long paletot à façon 18 fr. 53, aven. Ducpétiaux. 25743

VERNIS
Couleurs, huiles. Gros prix. 51A, r. Wayenberg (de 9 à 7). 26356

Je vends toutes mes fourrures demi-prix, sans concurrence, grand choix d'occasions. 40, r. Duquesnoy, 40 (Place St-Jean). Vente et achat. 24669

M^me MARIETTY
Conseils aux dames
10, rue de Cologne, Nord. 26162

Achat bouteilles paniers, tonneaux vides, tapis, échantillons, VIEUX PAPIERS A DESTRUCTION fonds greniers, prise et paiement à domicile.
WETERINGS, 63, rue Notre-Dame du Sommeil, Bruxelles. 25644

Heyermans & C^ie 15, rue Limnander Bruxelles-Midi
FRUITS SECS
SARDINES A L'HUILE D'OLIVE
Importation directe. 24520

SERVICE DU CONTENTIEUX
CONSEILS JURIDIQUES
Recouvrements de créances litigieuses. — Représentations. — Assignation devant les tribunaux de tous débiteurs et créanciers.
Consultations gratuites pour ouvriers et femmes de militaires, par correspondance dans tout le pays.
Jean DUMONT, licencié en droit
533, avenue Van Volxem, Brux.-Midi 24070

BOIS de CHAUFFAGE
CASSÉ pour allumage : les 100 k^os, fr. 6.00, par 250 k^os, 5.75, par 500 k^os, 5.50 fr. les °/o k^os.
BUCHES fendues p^r chauff.-central, fours Peters, les 100 k^os, 6.00 fr.
PAR STERE (un mètre cube) 8.50 à 13 fr.
Suivant composition. — Rendu domicile.
258, boulevard Emile Bockstael, Laeken
26000 (PLACE COMMUNALE).

Jean & C^ie Marchands Tailleurs brevetés 15, rue du Lombard, 15 (au premier)
BRUXELLES-BOURSE
Grandes facilités de paiement
Coupe soignée. — Façon irréprochable. 23765

EXPOSITION
LUNA-PARK
CINÉMA
259825

A solder jusqu'au 1^er octobre
60,000 fr. de fourrures
GARNITURES
Skungs, Zibeline, Hermine, Martre, Opposum, Petit Gris, Renards Blancs, Argentés, Fumés, Alaska, Loups Argentés et Naturels. — Manteaux Astrakan, Loutre véritable, Hudson, Taupe, Chapal et Lapin, Pelisses pour hommes. 23053
Les toutes dernières créations.
68, boulevard de la Senne, Bruxelles
Même Maison à CHARLEROI, 41, RUE DU ROTON.

TEINTURE
GARANTIE FIXE DE TOUTES
FOURRURES
VIEILLES ET DÉTEINTES
RÉPARATIONS — TRANSFORMATIONS
Prix de guerre 26010
C. BOULANGER, 120, r. du Trône

Grande Savonnerie Hollandaise
75, rue Bodeghem, 75, Bruxelles-Midi
Seuls fabricants des savons de toilette surfins de luxe.
ROSE PRINTANIÈRE — HÉLIOTROPE
VIOLETTE DES BOIS — TOILET SOAP
LA COURONNE — CREME BABY
REX — RITA — BAD SOAP, ETC.
SAVONS MOUS à partir de fr. 1.25 le kilog.
SAVONS genre SUNLIGHT et MARSEILLE
Envois colis échantillon recommandé contre 3 fr.
Gros acheteurs agents dépositaires sont demandés dans chaque arrondissement ou province.
Conditions très avantageuses. 25425

BON pour 1 kilo de savon suisse
Avec ce Bon il sera délivré 1 kilo de savon mou pour la lessive, de toute 1^re qualité, pour la somme de fr. 0.95. Savon ne brûlant ni ne colorant pas le linge. On peut se le procurer dans les maisons désignées sur le Bon, à partir du 9 septembre jusqu'au 7 octobre.
DÉPOT PRINCIPAL :
26, rue de Bavière

Maisons où on peut se procurer le savon :
AU GASPILLAGE 34, rue de la Tulipe.
MOYSON 49, rue des Bogards
JAMET 2, rue du Fort.
CANTILLONS 73, chaussée de Louvain.
LIBBRECHT 20, chaussée d'Etterbeek.
ARTHUR 2, rue Steens.
SURQUIN 126, rue Marie-Christine. 25880

Imprimerie de l'Echo de la Presse.